

Br b 384
206

PAIX IMMÉDIATE AU VIET-NAM

DISCOURS PRONONCE A L'ASSEMBLEE
NATIONALE LE 27 JANVIER 1950 PAR

JEANNETTE VERMEERSCH

Député de Paris

Membre du Comité Central du Parti Communiste Français

SUIVI D'UNE DECLARATION DE

MAURICE THOREZ

Député de la Seine

Secrétaire général du Parti Communiste Français





MARRICE THORREY



INTRODUCTION

Au cours du débat sur la ratification des accords Auriol-Bao-Daï, la camarade Jeannette VERMEERSCH a prononcé un discours qui fera date.

Notre camarade, revenue depuis peu de la Chine libérée où elle a assisté à une conférence des femmes asiatiques, a traduit en termes émouvants et vengeurs les sentiments de colère et de honte que les crimes du colonialisme suscitent chez les honnêtes gens.

Jeannette VERMEERSCH a vu là-bas, à Pékin, des Vietnamiennes qu'elle a assurées de la solidarité fraternelle du peuple de France.

C'est cela que prétendait lui reprocher un Frédéric Dupont, l'un des convives de Houang Van Co le corrupteur, dont le carnet de chèques est toujours entouré de mystère.

Mais Jeannette VERMEERSCH ne s'est pas bornée à renouveler à la tribune de l'Assemblée Nationale les déclarations qu'elle avait faites à Pékin; elle a dressé un acte d'accusation terrible contre les colonialistes.

Ces messieurs étaient touchés; le simple rappel de leurs méfaits, de leurs actes de barbarie déchainait leurs vociférations.

A certains moments, les membres de la majorité donnaient l'impression d'une meute hurlante. Cependant, calme,

courageuse, Jeannette ne se laissait pas démonter ; elle poursuivait impitoyablement sa dénonciation irréfutable.

Il était indispensable de faire connaître aux travailleurs, à l'ensemble des démocrates français l'exposé fort, objectif, incontestable fait par Jeannette VERMEERSCH ; c'est pourquoi notre Parti a décidé de l'éditer en une brochure que tous les défenseurs de la paix, tous ceux qui veulent mettre fin à la sale guerre du Viet-Nam auront à cœur de diffuser largement.

La lecture de ce texte, extrait du Journal Officiel et contenant les interruptions de députés de la majorité, met en évidence la différence d'attitude qu'il y a entre les communistes et leurs insulteurs.

Du côté des communistes, on a le souci d'exposer des arguments, d'exposer des faits, d'en tirer des conclusions. Du côté des autres, on ne trouve que l'injure, la grossièreté, la calomnie, et encore faut-il souligner que les propos orduriers lancés par ces messieurs ne figurent pas tous au Journal Officiel.

En vérité, l'attitude des députés gouvernementaux, tout au long du discours de Jeannette VERMEERSCH, fut une attitude nettement fasciste. Il ne manquait que Philippe Henriot pour compléter dignement la collection.

Fait caractéristique, le président de l'Assemblée Nationale, intervenant à tout propos et hors de propos, fit preuve d'une partialité révoltante. Quant aux ministres, ils donnèrent eux-mêmes le signal des insultes et des vociférations. En effet, MM. Letourneau et Pleven furent particulièrement odieux au cours de ce débat qui mettait en cause leur politique, leur sale guerre, avec son cortège de ruines, de deuils et de corruption.

M. Pleven a insulté grossièrement notre camarade Jeannette VERMEERSCH, et comme il refusait de faire les excuses que tout honnête homme aurait dû faire, il fut obligé d'aller bafouiller à l'oreille des sténographes des propos que personne ne pouvait entendre.

C'est cette élucubration que l'Assemblée Nationale devait décider par la suite de faire afficher, ce qui montre où en sont arrivés le gouvernement et ses soutiens.

Au cours du débat, certains députés mirent Maurice THOREZ en cause au sujet de l'activité des ministres communistes, relativement à la guerre du Viet-Nam.

La déclaration de Maurice THOREZ qu'on lira à la suite du discours de Jeannette VERMEERSCH souligne comment, en toutes circonstances, ministres et militants communistes ont été opposés à la guerre criminelle du Viet-Nam.

Que cette brochure soit lue et diffusée dans les villes et les villages, dans les entreprises, dans les écoles, qu'elle aille dire aux Français qui sont sous les armes ce qu'est la guerre du Viet-Nam, qu'elle aille leur apporter une preuve nouvelle de l'effort inlassable des communistes pour la défense de la paix.

Le discours de Jeannette VERMEERSCH est un grand acte de courage qui fait honneur à notre Parti et qui ira droit au cœur des mères, de celles qui pleurent leurs morts et de celles qui craignent pour la vie de leurs fils.

Diffuser cette brochure, la lire, la faire lire, c'est servir la cause de la paix, la cause de la fraternité des peuples, la grande cause de l'émancipation humaine qui sera victorieuse demain.

Jacques DUCLOS.

MESDAMES, MESSIEURS,

Dans le projet de loi qui nous est soumis, le gouvernement demande à l'Assemblée d'approuver, de ratifier la politique poursuivie à l'égard du Viet-Nam par les gouvernements qui se sont succédé depuis bientôt trois ans.

Il nous propose de ratifier une politique qui porte atteinte à l'indépendance d'un grand peuple, à sa souveraineté, une politique d'oppression colonialiste et de guerre impérialiste.

Cette politique n'est d'ailleurs pas nouvelle. Bafouant la Constitution, le gouvernement a renoué avec la politique traditionnelle de la réaction impérialiste.

D'abord, avec qui nous propose-t-on de conclure les accords? Avec l'empereur Bao Dai et le général Nguyen Van Xuan. Que représentent ces gens? Ils constituent, nous dit-on, un gouvernement provisoire. Par qui et quand ont-ils été élus? Quelle loi vietnamienne leur a confié l'autorité nécessaire pour traiter avec la France?

Ces hommes ne représentent pas leur peuple.

Bao Dai collabora pendant la guerre avec les forces de l'axe, avec l'impérialisme japonais, contre le peuple vietnamien. Il collabore aujourd'hui avec un autre ennemi du peuple vietnamien, l'impérialisme français. (*Applaudissements à l'extrême gauche. — Vives protestations au centre, à droite et sur certains bancs à gauche.*)

M. LE PRESIDENT. — Je ne peux laisser passer ces mots sans protester. Ils sont une injure pour notre pays. (*Très bien! très bien! sur divers bancs.*)

Jeannette VERMEERSCH. — Le prétendu gouvernement provisoire qu'il représente a été formé à Paris, après que Bao Daï eût été promené dans toutes les boîtes de nuit.

Le peuple vietnamien, qui s'est libéré du joug de l'impérialisme japonais et français... (*Protestations à droite, au centre et sur certains bancs à gauche. — Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. LE PRESIDENT. — Madame Vermeersch, je vous rappelle à l'ordre. Ces paroles sont inadmissibles.

Jeannette VERMEERSCH. — ...s'est donné librement un gouvernement démocratique dont les représentants ont été élus au suffrage universel.

Or, à ce gouvernement régulier, vous faites la guerre et vous nous proposez simplement de conclure des traités avec une équipe de traîtres à leur pays. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

D'autre part, ce Bao Daï et ce général Xuan viennent d'être mêlés à une affaire de corruption qui prouve bien l'origine de ce prétendu gouvernement provisoire : je veux parler de l'affaire des généraux Revers et Mast. Cette affaire devrait, à elle seule, vous interdire de traiter avec des gens de cette espèce. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Enfin, Hoang Van Co, le chef de l'espion et receleur Peyré, l'organisateur des banquets de la corruption des milieux parlementaires, militaires et journalistiques français, dispensateur de fonds étrangers, est l'homme de Bao Daï et du général Xuan.

IL N'Y A QU'UN GOUVERNEMENT VIETNAMIEN CELUI D'HO CHI MINH

Il n'y a pas deux gouvernements vietnamiens, il y a le gouvernement de la République démocratique vietnamienne. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Lui seul est habilité à traiter au nom de son peuple. Tout ce que vous pourrez conclure en dehors de lui, vous le savez, ne peut être considéré que comme nul et non avenue par le peuple vietnamien. (*Très bien! très bien! à l'extrême gauche.*)

Et le plus fort, c'est que — vous le savez mais n'en avez cure, car votre intention n'est pas de reconnaître l'indépendance réelle du Viet-Nam, de lui reconnaître le droit de disposer de son sol, de ses biens, de sa liberté — votre intention est de maintenir les profits impérialistes au Viet-Nam, d'y maintenir des bases stratégiques prévues dans le plan de guerre que vous et vos amis impérialistes américains poursuivez. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Quelles sont, en effet, les propositions contenues dans votre projet de loi? Il est vrai que ces propositions débutent par la phrase suivante : « *La France reconnaît solennellement l'indépendance du Viet-Nam.* » On ne peut pas dire que cette phrase ne soit pas solennelle. Malheureusement, ce n'est qu'une phrase.

En effet, on ne peut prétendre qu'il y a indépendance du Viet-Nam quand il est dit :

« *La politique extérieure de l'Union française, dans le cadre de laquelle le Viet-Nam exerce ses droits, sera examinée et coordonnée sous la direction et la responsabilité de la République française.* »

Il est dit plus loin que « *les pays auprès desquels le Viet-Nam sera représenté par une mission diplomatique seront déterminés après accord avec le gouvernement français* », que « *le Viet-Nam soumettra les accords relatifs à ses intérêts particuliers au gouvernement de la République avant toute négociation* », et que « *les accords conclus ne pourront être définitifs qu'après avis favorable du haut conseil de l'Union française* ».

Et vous avez l'impudence d'appeler cela de l'indépendance!

M. Jean-Marie LOUVEL. — Tout cela est dans la Constitution que vous avez votée.

LE PEUPLE VIETNAMIEN SE BAT POUR SON INDÉPENDANCE

Jeannette VERMEERSCH. — Je sais bien que vous avez une conception particulière de l'indépendance... (*Rires et exclamations au centre et à droite.* — *Applaudissements à l'extrême gauche*) ...puisque la méthode que vous préconisez pour le Viet-Nam vous l'avez acceptée pour la France de la part des Etats-Unis. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Je sais bien que vous avouez être partisans de la limitation de la souveraineté nationale. (*Interruptions au centre.*)

Mais l'abandon de la souveraineté nationale et de l'indépendance de la France ne signifie pas que nous soyons obligés d'imposer de telles conceptions aux autres peuples.

Libre à vous d'accepter que la France devienne une colonie, quoique le peuple s'emploie à regagner l'indépendance de notre pays (*Applaudissements à l'extrême gauche*), mais libre au peuple vietnamien de ne pas vouloir que le sien soit une colonie, lui qui fut opprimé pendant plus de quatre-vingts années par l'impérialisme français. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

M. LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE. — Et combien d'années par la Chine?

Jeannette VERMEERSCH. — Dans le domaine militaire, vous reconnaissez au peuple vietnamien le droit de posséder une armée sous certaines conditions et vous exigez que l'armée de l'Union française occupe des bases au Viet-Nam, ce qui signifie, purement et simplement, l'occupation.

La justice ne sera pas plus indépendante. En effet, le projet nous informe que « la loi applicable pour les ressortissants français sera la loi française.

« La loi applicable sera la loi vietnamienne toutes les fois qu'un Français n'étant pas en cause, il apparaîtra que cette loi est applicable à la solution du conflit.

« A défaut, la loi française sera applicable. »

Quand on sait ce que signifie la loi française pour le peuple malgache, pour le peuple vietnamien, pour les peuples coloniaux, en général, on ne peut honnêtement parler de justice. (*Applaudissements à l'extrême gauche. — Vives protestations et bruit à droite, au centre et sur certains bancs à gauche.*)

M. LE MINISTRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER. — Ah, non! tout de même!

M. LE PRESIDENT. — Je vous rappelle à l'ordre, madame.

Jeannette VERMEERSCH. — Le maintien de la justice française aux colonies, c'est le maintien d'une répression féroce contre les peuples que vous voulez maintenir dans l'état de servitude, c'est la possibilité pour les exploiters et les impérialistes de se rendre coupables, impunément, des pires exactions puisqu'ils échapperaient à la justice vietnamienne.

M. Raymond TRIBOULET. — Pourquoi envoyez-vous à la

tribune des femmes pour dire cela? N'y a-t-il pas d'hommes chez vous?

N'avez-vous pas le courage de le dire vous-mêmes?

Jeannette VERMEERSCH. — Ayez un peu le courage d'écouter, puisque vous en avez tant. (Applaudissements à l'extrême gauche. — Rires à droite.)

CE QUI COMPTE POUR VOUS C'EST LE MAINTIEN DE VOS PRIVILÈGES

Au fond, ce que vous voulez maintenir, avec la complicité des créatures de Bao Dai et de Xuan, c'est le privilège des colons, des conseils d'administration, des sociétés industrielles, des banques.

En effet, que dit votre projet? Au chapitre 7, questions économiques et financières, je lis :

« Les biens et entreprises appartenant à des ressortissants de l'Union française sur le territoire du Viet-Nam bénéficient du même régime que celui réservé aux biens et entreprises des ressortissants vietnamiens, notamment en ce qui concerne la fiscalité et la législation du travail.

« Seront rétablis dans leurs droits et dans leurs biens, dans leur état actuel, les ressortissants de l'Union française qui en ont été privés par suite des circonstances de fait ayant intéressé le Viet-Nam depuis le mois de mars 1945.

« Les capitaux français pourront s'investir librement au Viet-Nam, sous les réserves ci-après. »

Suivent alors quelques réserves, puis on ajoute :

« Le gouvernement du Viet-Nam administrera souverainement ses finances. Il établira et gèrera son budget. Il disposera de toutes les recettes perçues sur le territoire du Viet-Nam à l'exception de celles affectées, d'accord avec le gouvernement français et les gouvernements des autres Etats associés, au financement des institutions communes ou à tout autre emploi à déterminer. Il pourra augmenter les impôts et taxes et en créer de nouveaux. »

Voilà la liberté qu'aura le peuple vietnamien, d'après votre projet.

L'APPEL ÉMOUVANT DES MÈRES, DES FEMMES D'ASIE

Ainsi, il s'agit surtout de protéger les biens des ressortissants français au Viet-Nam. Quels sont ces biens ?

Ecoutez ce qu'en disent les peuples des pays d'Asie, y compris ceux du Viet-Nam, dans un appel émouvant adressé aux femmes de France, de Hollande, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

M. Roland DE MOUSTIER. — Et rédigé par vous, probablement.

Jeannette VERMEERSCH. — Cet appel s'exprime ainsi :

« Nous, mères et femmes des pays d'Asie, représentant des centaines de millions de nos sœurs, nous faisons appel à vous, femmes des pays impérialistes, dont les gouvernements oppriment nos peuples.

« Les colonisateurs se gorgent des richesses de notre pays. »

A DROITE. — Dites cela dans les pays baltes.

Jeannette VERMEERSCH. — *« Ils emportent les ressources naturelles, les produits précieux de notre terre, les matériaux stratégiques, tous les fruits de notre travail.*

« En revanche, ils nous apportent la famine permanente, une misère indescrivable, les maladies cruelles, l'ignorance et l'exploitation barbare.

« Nos enfants sont nus et meurent de faim, mais des milliers de bateaux partent de nos ports, lourdement chargés de riz et de coton.

« Affamés, nous travaillons des journées de quinze heures et gagnons à peine une poignée de riz.

« Dès l'âge de cinq à six ans, nos malheureux enfants travaillent dans les mines, les usines et les plantations. Ils ignorent toute la vie heureuse de l'enfance. Réduits à l'état de squelettes, ils succombent exténués par le travail à l'âge où les vôtres commencent à fréquenter l'école.

« Vous, mères, femmes des Etats-Unis, d'Angleterre, de France et de Hollande, qui chérissez comme nous vos enfants et qui en êtes fières, comprenez les souffrances atroces des mères dont on assassine les petits, comprenez la révolte qui nous dresse contre les bourreaux impérialistes.

« Qu'allez-vous faire pour arrêter les crimes de vos gouvernements en Asie ? »

VOUS NE PENSEZ QU'À OPPRIMER, EXPLOITER, HUMILIER LE PEUPLE VIETNAMAIEN

Ce n'est pas le premier cri que nous entendons, nous, peuple français, de la part de nos frères des pays opprimés. Le peuple du Viet-Nam a, en effet, le bonheur de posséder un sol et un sous-sol riches. Ce bonheur fut transformé en malheur pendant quatre-vingts années par les colonialistes.

Les entreprises capitalistes, non contentes d'exploiter le peuple de France sur le dos duquel elles réalisaient des bénéfices monstrueux, sont allées à la conquête de l'Indochine, soutenues par des gouvernements réactionnaires, par leur police et leur armée.

Ce fut le commencement d'une longue vie de souffrance, d'exploitation, d'humiliation, d'oppression pour le peuple vietnamien.

Jusqu'aux derniers temps de la domination impérialiste, en 1946, des enfants de six à quatorze ans étaient employés dans les usines et les ateliers. Ils gagnaient, en 1939, des salaires variant de 0 fr. 80 à 1 fr. 20 pour une journée de dix heures à quinze heures de travail.

Dans les plantations, les jeunes travailleurs recevaient des coups de nerf de bœuf pour les raisons les plus futiles, le plus souvent sans raison. Un jeune paysan travaillait pour 100 francs par an et un costume en peinant du lever au coucher du soleil.

Les enfants étaient vendus par leurs parents quand la misère était extrême, et ce ne sont point là des histoires.

La délégation de la Fédération démocratique internationale des femmes, qui s'est rendue aux Indes, a vu, de ses yeux, travailler de tout petits enfants de six ans. Nous mêmes, déléguées à Pékin, nous avons vu de nos yeux les vestiges de cette horrible chose qu'est le travail et l'exploitation des enfants.

M. Paul HUTIN-DESGREES. — C'est contre cela que nous avons lutté.

Jeannette VERMEERSCH. — Oui, j'ai vu dans une usine de jeunes enfants. Je leur ai parlé.

M. Raymond TRIBOULET. — Vous parlez donc le chinois ?

Jeannette VERMEERSCH. — L'un d'eux avait neuf ans, et moi, mère de plusieurs garçons, j'avais honte devant ces yeux d'enfants, devant ces petits visages mûris, devant ces enfants au petit corps chétif.

Je craignais qu'ils ne me prennent pour un de ces exploités, américain, anglais ou français. *Protestations à droite et sur de nombreux bancs.* — *Applaudissements à l'extrême gauche.*

LEUR HAINE DE L'IMPÉRIALISME EST LÉGITIME

Comme leur haine est légitime, juste contre ces hommes blancs dont ils ne connaissent que la méchanceté, l'exploitation, la corruption et le vice.

Mesdames, messieurs, vous qui faites semblant de vous apitoyer sur l'enfance malheureuse, et aussi certains journalistes comme ceux de *Franc-Tireur* et autres journaux réactionnaires (*Rires à droite*), vous qui ne voulez faire nulle peine, même légère, aux ministres, que dites-vous de l'exploitation de millions de petits enfants par vos maîtres? Que dites-vous de ce drame affreux qui oblige les mères squelettiques au sein tari à vendre leurs petits?

Je sais, vous répondrez que ce sont des parents sans entrailles, que pour eux les enfants ne comptent pas. Et puis ils sont jaunes, et c'est de la vermine.

Ces raisonnements, vous ne les réservez d'ailleurs pas seulement aux peuples des pays que vous opprimez, vous les prodiguez aussi à l'égard des familles nombreuses de France. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Des âmes charitables pensent que, dans les grandes familles pauvres, un enfant qui meurt ce n'est pas une grande perte; on en refait un autre, voilà tout.

Ces âmes bien pensantes oublient une chose, c'est que, lorsque la famille est nombreuse, on est plus nombreux à souffrir, et si les mères vietnamiennes se résignaient autrefois à vendre leurs petits plutôt que de les voir mourir de faim dans leurs bras, elles sont aujourd'hui des millions à souffrir et à vous maudire, vous les impérialistes, vous gouvernement d'impérialistes, vous majorité d'impérialistes. (*Vives protestations sur de nombreux bancs. — Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. LE PRESIDENT. — C'est ridicule!

M. LE MINISTRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER. — Je n'attache aucune importance à ces paroles. Elles déshonorent ceux qui les prononcent.

M. Pierre JULY. — Vous n'avez pas vu les missionnaires français là-bas, madame Vermeersch? Vous n'en parlez pas.

Si vous êtes franche, dites-le. Les avez-vous vus, oui ou non?...

Raoul CALAS. — Ils ouvraient la voie aux militaires.

M. Pierre JULY. — Vous ne répondez pas, madame Vermeersch!

Vous ne connaissez que la haine, et vous prétendez parler au nom des femmes!

Jean PRONTEAU. — Et après eux, les militaires sont venus avec des auto-mitrailleuses!

Jeannette VERMEERSCH (s'adressant à la droite). — Je regrette que vous ne vous voyiez pas comme je vous vois du haut de cette tribune, vous vous feriez peur.

Vous avez vraiment l'air de gens qui ont peur.

LA MISÈRE, L'ALCOOL, L'OPIUM, LA FAMINE

Inutile de souligner que, dans ces conditions d'exploitation de l'enfance, après plus de quatre-vingts années de colonisation l'analphabétisme était total au Viet-Nam.

Mais si l'exploitation était grande, le niveau culturel du peuple était très bas, sinon inexistant. Par contre, l'opium était largement prodigué, ainsi que l'alcool, de par les bienfaits du colonialisme.

Mme Andrée Viollis, ce journaliste de talent et de grand cœur, au courage duquel chacun doit rendre hommage, a écrit dans son poignant reportage de 1935 sous le titre *Indochine S.O.S.* : « Ici, l'opium se vend à guichets ouverts et rapporte chaque année environ 15 millions de piastres à la régie française qui en garde le monopole. Un de mes compagnons annamites me dit : « La France contrôle également le commerce de l'alcool. »

Et Mme Andrée Viollis parle d'un décret préfectoral d'août 1934 qui vaut, dit-elle, d'être médité, et que voici :

« Le préfet ordonne que dans le territoire de sa circonscription, qui comprend six cantons, il sera consommé chaque année 6.200 litres d'alcool.

« Par la présente, le préfet ordonne que, dans le canton de N.... il sera consommé 800 litres par mois

« En conséquence, le chef de canton et son adjoint devront faire la répartition dans les villages du canton à raison de 7 litres par inscrit.

« Les villages devront venir acheter l'alcool et en prendre livraison au chef-lieu de la préfecture et rendre compte ensuite de ce qu'ils auront vendu ou consommé.

« Les villages qui auront consommé beaucoup seront récom-

pensés et les villages qui auront consommé ou vendu peu seront punis.

« Le chef du canton de N... et son adjoint devront exécuter le présent ordre. »

Raoul CALAS. — Voilà votre civilisation!

Jeannette VERMEERSCH. — Et quand, exténués, mourant de faim, abrutis d'opium et d'alcool, accablés par le paludisme et la tuberculose, les Vietnamiens venaient demander du pain, on les recevait à coups de mitrailleuse et même avec les bombardements aériens, comme durant les grandes famines de 1930 et 1931.

La mortalité fait des ravages au Viet-Nam.

Les statistiques pour la Cochinchine, portant sur les années 1934 à 1942, indiquent que, dans le total des décès, on compte 25,3 p. 100 d'enfants de moins d'un an, 26,9 p. 100 d'enfants de un à quinze ans.

La mortalité des enfants de moins d'un an se monte à 15,3 p. 100 auxquels s'ajoutent 3 p. 100 de morts-nés.

En 1942, il y avait 507 médecins et 460 sages-femmes pour une population d'environ 25 millions d'habitants. Les crédits de la santé publique représentaient 5 p. 100 du budget, alors que 11 p. 100 étaient consacrés à la police et à la répression.

Dans le *Bulletin officiel du conseil économique et social de l'O.N.U.* de juillet 1948, on affirme qu'à Saïgon le taux de la mortalité infantile était, pour 1947, de 353 p. 1.000 naissances.

Toujours à Saïgon, d'après le même bulletin, sur 15.000 enfants venus au dispensaire en consultation, 10.000 ont besoin de lait et de vitamines. Le taux de la mortalité infantile était avant guerre, d'après ce même bulletin, le suivant : sur 1.000 naissances à Hanoï mouraient 440 enfants de moins d'un an. Dans certaines autres régions, toujours sur 1.000 naissances, mouraient 750 à 850 enfants de moins d'un an.

Ces cadavres d'enfants, ces souffrances d'un peuple entier devraient vous empêcher de dormir, messieurs les impérialistes, et vous, gouvernement soumis aux forces d'argent! (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

TOUT PLUTOT QUE DE PERDRE VOS SUPERBÉNÉFICES

Mais non! Pendant ce temps, colons impérialistes et banquiers pataugent dans le sang de milliers d'enfants vietnamiens. Vivant comme des poux sur un corps, ils vidaient peu à peu la

terre vietnamienne de ses richesses pour se gorger de bénéfices.

Dans les dernières années, la Banque d'Indochine a réalisé 53 millions de francs de bénéfices en 1947; 92 millions de francs de bénéfices en 1948. Elle a porté son capital de 70 millions à 1.275 millions de francs.

Les raffineries d'Indochine ont réalisé 26 millions de francs de bénéfices en 1947, 65 millions de francs de bénéfices en 1948, 270 millions de francs sont passés à la réserve des amortissements et un demi-milliard de francs ont été consacrés, pré-tend-on, au renouvellement du matériel.

La Société des Eaux et Electricité de l'Indochine avoue comme bénéfice net 13 millions de francs pour 1947, 32 millions de francs pour 1948.

Dix autres sociétés colonialistes ont réalisé ensemble 177 millions de francs de bénéfices en 1947, 456 millions de francs en 1948 et 1.500 millions de francs en 1949.

Elle rapporte, aux entreprises capitalistes, la guerre au Viet-Nam! (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

On comprend, dans ces conditions, l'intérêt que portent les impérialistes à la poursuite de la guerre au Viet-Nam. On comprend leur empressement à ratifier vos accords qui, s'ils étaient appliqués, signifieraient pour le peuple vietnamien la poursuite de l'exploitation, de l'oppression, la nécessité de rendre aux impérialistes qui ont capitulé devant les Japonais leurs biens qui ont été confisqués, si l'on peut appeler cela leurs biens, quand on sait que ces richesses ont été accumulées dans le sang d'un peuple opprimé.

L'exploitation, par les impérialistes, des peuples colonisés s'accompagne du maintien des peuples dans l'obscurantisme, de l'entretien des coutumes arriérées, des querelles religieuses, et surtout d'une répression féroce.

Lors des grandes manifestations du peuple vietnamien contre la famine en 1931, le Viet-Nam connut des scènes de violence inouïes, une répression sanglante, féroce.

MEURTRES, CRIMES, VOILA LES BEAUTÉS DE VOTRE COLONISATION

Mme Andrée Viollis raconte dans son livre :

« En fin décembre 1930, à Duc-Pho, une manifestation se formait contre les exactions d'un tri-phu qui vivait dans l'opulence tandis que ses administrés mouraient de faim.

« Manifestation pacifique. On la dispersa à coups de bâton. Elle se reforma le lendemain, paraît-il. Je me trouvais à l'hôpital quand on vit arriver plusieurs camions pleins de blessés. On avouait une dizaine de morts. Sans doute y en eut-il au moins trente.

« Quant aux blessés, plusieurs moururent, amputations, intestins à vif, etc.

« Mêmes scènes près de Son-Tinh, avec l'entrée en action de la légion étrangère. Fin décembre 1930, on annonce qu'à quelques kilomètres un cortège de manifestants sans arme chemine le long de la rivière. Il est six heures du matin. On envoie une mitrailleuse et ses servants. On l'installe à un carrefour cachée dans un coude de la route.

« Au moment où un millier d'indigènes sont massés sur ce carrefour, on tourne la manivelle à bout portant.

« C'était terrible, les hurlements de ces gens sans défense, les cervelles, les intestins qui volaient, s'accrochaient aux buissons. Il y eut une trentaine de morts.

« Peu de temps après, dans le même district, un mandarin vient annoncer une manifestation pour la nuit suivante. Il dit : « Cette fois, ne tirez pas. Cela ne sert à rien. »

« Le résident répond : « Inutile d'insister. Ce sont des communistes, on les tuera jusqu'au dernier. »

Comme on peut le constater, Hitler n'a rien inventé. Mais quel hommage aux prolétaires communistes, aux paysans communistes ! Tout au long de l'histoire du monde, dans le siècle où nous vivons, ils ont été les martyrs de la cause des peuples.

Une cause défendue avec tant d'abnégation et de sacrifices doit triompher, et elle triomphera au Viet-Nam également. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

« Autres bagarres, autres morts, poursuit Mme Viollis.

« C'était en janvier 1931, à Tunghia, près de Quang-Mai ; on annonce une manifestation pour la nuit suivante, dans certaine clairière. Vers minuit, sept à huit cents indigènes se rassemblent silencieusement. C'est une nuit claire. Quelques orateurs sont debout ; les autres sont accroupis en cercle, écoutent attentivement, ils applaudissent après chaque discours, rien de plus.

« Tout à coup, les mitrailleurs tirent deux bandes de quinze mètres : cent trente morts. »

Mme Viollis dit encore :

« Il n'est question, à Vinh, que des atrocités de la légion étrangère. On en parle à l'hôtel, partout où je vais. Or, ce sont

trop souvent des bandits abandonnés à eux-mêmes. Ils volent, ils pillent, ils violent, ils tuent, condamnent, exécutent au petit bonheur et selon leur caprice. »

En annexe du livre sont rapportés les débats officiels du procès des légionnaires d'Hanoï, de juin 1933, c'est donc un témoignage officiel.

Quelques assassins de la légion, en état d'ivresse, avaient massacré des prisonniers innocents et sans défense, sans aucune forme de procès.

« Ils ont d'abord voulu couper les cheveux des prisonniers à l'aide d'une scie. D'autres avaient été battus à coups de bouteille et de matraque pour être ensuite assassinés. »

« Les accusés ont déclaré avoir reçu des ordres de tuer neuf prisonniers sur dix. Les prisons n'étaient pas suffisantes pour contenir tous les Vietnamiens que l'autorité colonialiste avait arrêtés pour de multiples raisons, parfois sans raison. »

Tous les accusés furent acquittés. Comme aujourd'hui, ils trouvèrent de nombreux défenseurs. Et pourtant, un des accusés dit : *« Tout le monde tuait ; la garde indigène, la légion, la sûreté. Pour éviter l'encombrement, on tuait des prisonniers tous les soirs, la plupart innocents. »*

« D'ailleurs, dit l'accusé, au Maroc, où j'ai fait la guerre à la dissidence pendant neuf ans, on tuait aussi les prisonniers. »

L'accusé von Barga déclara même qu' *« il se bornait à imiter ses supérieurs, lesquels s'amusaient à couper des têtes, même avec le simple couteau réglementaire »*.

Le capitaine Doucin, témoin, déclara : *« Les prisons regorgeaient et on arrêtait toujours. Nous avons été obligés de faire de la répression. Ces gens étaient des communistes ; et des communistes, on n'en a pas tué assez. »*

Il n'est pas le seul de son avis, le capitaine Doucin. Un jour, dans le XVI^e arrondissement, un contradicteur fasciste est venu me dire : *« Vous exagérez avec vos 75.000 fusillés. Vous en avez eu tout au plus 30.000. »*

En 1939, M. Sérol réclamait l'assassinat des communistes, à la grande satisfaction de son chef, Léon Blum. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Et c'est cette justice-là que vous proposez, dans vos accords, de maintenir ? C'est cette justice-là que vous voulez faire accepter au peuple vietnamien ?

Mais le seul fait que votre créature, Bao Daï, ait accepté cela prouverait qu'il est un traître au peuple du Viet-Nam.

ET ÇA CONTINUE

On pourrait me rétorquer : Cela, c'est le passé. Cela n'existe plus. Mais les lettres de jeunes soldats, envoyés malgré eux contre le peuple du Viet-Nam, nous disent que ces procédés n'ont pas changé.

Voici ce que dit l'un :

« Au débarquement sur le sol d'Indochine, nous avons été pétrifiés en voyant des soldats japonais encore armés. J'ai pu voir des Français à l'œuvre : le commando parachutiste Pouchardier, par exemple, a reproduit exactement les tortures nazies en tuant au poignard et en égorgeant, sans parler des autres atrocités.

« En novembre 1946, notre fameux état-major d'Haïphong a donné l'ordre, après la bataille, de quarante-huit heures de pillage.

« J'ai vu aussi, pendant la bataille d'Haïphong, certains soldats brûler les seins à des prisonnières attachées au poteau de la cour de la Banque d'Indochine. A Haïphong, certains doivent s'en souvenir. »

Un autre soldat déclare :

« J'ai vu là-bas l'exploitation à laquelle est soumise la population vietnamienne. J'ai vu notre civilisation à coups de fusil, de torches incendiaires. J'ai vu là-bas les anciens SS commandés par des officiers vichystes. Dans cette lutte fratricide, mon frère a laissé ses vingt ans. »

Un autre jeune soldat déclare :

« J'étais en Haut-Laos, dans le sixième commando franco-laotien. Je vais te raconter, dit-il, ni un crime ni un viol, mais quelque chose de plus rare. Là-bas, si on voulait une femme, on allait trouver le tasseing, c'est-à-dire le préfet, pour lui demander de subvenir à nos besoins corporels. Alors, on achetait une jeune fille de quatorze ans. On ne la payait pas à son père, mais au tasseing qui, lui, remettait au père une faible partie de la somme. » (Mouvements divers à droite.)

Auguste LECŒUR. — Ce régime-là vous plaît ?

Jeannette VERMEERSCH. — Voici ce qu'écrit un autre soldat :

« Des journaux réactionnaires ont écrit des calomnies sur les maquisards d'Indochine. Ces journaux ne savent que mentir. Ils trompent le peuple de France. Ils cachent les crimes qui sont commis contre le Viet-Nam, tels que villages brûlés, paysans tra-

vaillant les rizières ramassés et conduits dans les camps pour servir de main-d'œuvre pillage, etc. »

« J'ai vu là-bas des choses horribles, dit un autre. J'étais fusilier-marin à la base de Cat-Lai. De là je voyais tous les jours les eaux du Don-Nai qui roulaient vers la mer des dizaines de cadavres de civils vietnamiens assassinés. De temps en temps, pour se distraire, les officiers du corps expéditionnaire français tiraient sur des jonques qui passaient sur le fleuve. « Ce sont de belles cibles », disaient-ils. » (Vives interruptions au centre et à droite. — Applaudissements à l'extrême gauche.)

SUR DIVERS BANCS AU CENTRE ET A DROITE. — Assez !

M. LE MINISTRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER. — Ce langage est ignoble !

M. LE PRESIDENT. — Je vous rappelle à l'ordre, madame.

Jeannette VERMEERSCH. — Mais vous avez dit que cela faisait de la propagande pour relever le moral de l'armée. Alors, écoutez ! (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. LE MINISTRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER. — Vous n'avez pas honte de faire un tel travail ?

M. Jean CATRICE. — C'est du sadisme pur et simple !

M. Roland DE MOUSTIER. — Messieurs les ministres, quittez la salle, je vous en prie !

M. LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE. — Nous allons répondre.

Charles TILLON. — Voilà ce que vous voulez continuer de faire en Indochine !

Jeannette VERMEERSCH. — Pour vous faire plaisir, j'arrêterai la citation des lettres et déclarations de nos jeunes soldats.

On pourrait y ajouter les faits relatés par *Témoignage chrétien*, ceux relatés par le *Monde ouvrier*, qui titre son numéro du 27 janvier avec la déclaration suivante d'un jeune rapatrié du Viet-Nam : « Ce que j'ai vu en Indochine est indigne. Je suis encore malade rien que d'y penser. »

80.000 MASSACRÉS A MADAGASCAR

Mais des faits récents se sont produits en d'autres territoires qui montrent l'atrocité du régime colonialiste.

L'agression impérialiste, déclenchée contre le Viet-Nam en

novembre 1946, n'a-t-elle pas débuté par le massacre de 6.000 victimes à Haïphong ?

Le peuple de Madagascar, répué pour sa douceur, n'a-t-il pas eu 80.000 massacrés pour avoir timidement réclamé quelques droits ? (*Interruptions au centre et à droite. — Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Jean PRONTEAU. — Tout le monde sait que c'est la vérité.

Jeannette VERMEERSCH. — Et ne détenez-vous pas 20.000 Malgaches dans vos prisons de Madagascar ?

La répression du 8 mai 1945, dans le Constantinois, en Afrique du Nord, n'a-t-elle pas conduit au massacre de 35.000 Nord-Africains ? Et pourquoi ?

LA FAMINE EN ALGÉRIE

Ecoutez ce que disait la femme d'Algérie à la conférence de Pékin, où elle avait été invitée :

« Les populations d'origine kabyle, auxquelles j'appartiens, ont été reléguées dans les montagnes où la terre est rocailleuse, les parcelles fertiles rares, les communications difficiles.

« Le sol fertile appartient aux colons : 90.000 hectares à la Compagnie algérienne, 20.000 hectares à la Société genevoise. Sur ce sol, la population arabe berbère, hommes, femmes et enfants, travaille pour les colons. Dès l'âge de six ans, tout le monde est à la disposition du colon.

« Les mines d'Ouenza appartiennent à la maison Rothschild : 610 millions de bénéfices en 1946. Les phosphates du Kouif — capital porté de 67 à 202 millions — appartient aux Peyerimhoff. Les fers de Beni-Saf appartiennent à la banque Mirabaud

« Tout appartient aux impérialistes. Les grosses sociétés ont réalisé, dit ce rapport, trois fois plus de bénéfices en 1948 qu'en 1947.

« Mais, poursuit la déléguée, 1.200.000 enfants sont sans école, les femmes mettent leurs enfants au monde dans des taudis sans air et sans lumière, dans des conditions d'hygiène déplorable. Diverses épidémies font des ravages parmi les enfants de tous âges. Il n'y a pas assez de dispensaires ni d'hôpitaux, surtout dans les campagnes. Dans certaines régions, il y a un médecin de colonisation pour 100.000 habitants. Aussi le paludisme fait-il des ravages dans un pays où des savants ont découvert le remède contre cette maladie.

« La sous-alimentation permanente fait place à la famine des années de sécheresse. Pendant des hivers rigoureux, des enfants et des hommes meurent de froid dans les montagnes, sur les routes et même sur les trottoirs des villes. Et on qualifie cela de mort naturelle! »

Voilà quelques-unes des raisons de la lutte du peuple algérien et quelques-unes des raisons de votre répression sanglante. (*Interruptions au centre et à droite. — Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. Roland DÉ MOUSTIER. — Monsieur le président, entendez-vous cet ignoble discours?

M. LE PRESIDENT. — Madame, si vous parliez de ce qu'a fait l'Institut Pasteur? (*Applaudissements à gauche, au centre et à droite.*)

Jean PRONTEAU. — Vous n'êtes pas à votre banc, monsieur le président, faites preuve d'un peu d'impartialité.

Charles BENOIST. — Que faites-vous, monsieur le président, présidez-vous ou non?

Charles TILLON. — Le président défend son régime!

M. LE PRESIDENT. — Si vous parliez aussi des atrocités et des tortures subies par nos soldats? (*Interruptions à l'extrême gauche. — Applaudissements à gauche, au centre et à droite.*)

Jeanette VERMEERSCH. — J'en parlerai!

EN AFRIQUE NOIRE

Ce n'est pas seulement du Viet-Nam et d'Afrique du Nord que nous entendons monter les protestations contre le colonialisme. De toute l'Afrique noire monte également le cri de souffrance et d'indignation contre votre honteux colonialisme.

Vous détenez dans vos prisons, seulement pour la Côte-d'Ivoire et le territoire de la Haute-Volta, huit cents militants, uniquement parce qu'ils sont membres du rassemblement démocratique africain. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Récemment encore, un de vos administrateurs a envoyé les gendarmes à Quenonela pour arrêter un chef membre du R.D.A. Un des parents de ce chef a été torturé à mort, jusqu'à l'éclatement du foie.

Pourquoi ces populations africaines protestent-elles contre cette politique d'oppression?

Mme Ouezzin Coulibaly, femme de notre collègue Coulibaly, cette admirable femme, mère de six enfants, nous en a donné quelques raisons dans un rapport présenté à la commission des femmes d'Asie et d'Afrique, de la Fédération démocratique internationale des femmes.

« *Le paysan africain, dit-elle, est obligé de céder le fruit de son travail à des prix dérisoires. Par exemple, le paysan n'a perçu que 8 p. 100 du prix du café demandé aux consommateurs dans l'année 1949.*

« *Les salaires sont incroyablement bas. En Afrique-Equatoriale française comme en Afrique-Occidentale française existent encore des salaires de 20 francs par jour. Les conditions de vie des masses populaires y sont misérables.*

« *Le rapport signale même que le professeur Auguste Chevalier, qui était repassé au Sénégal en 1947 après l'avoir vu au moment de la colonisation, constatait : « La case est toujours aussi misérable, les enfants toujours en haillons, et pourtant des millions de francs ont été tirés de la vente des cacahuètes. »*

A DROITE. — Au sujet :

Jeannette VERMEERSCH. — Le rapport poursuit : « *Le Congo a vu diminuer sa population de 25 p. 100 de 1914 à 1938. On a pu dire que chaque traverse du chemin de fer Congo-Océan représente une vie humaine.* »

Mais tout cela est le passé, direz-vous.

Non ! Le rapport indique qu'il n'y a pas encore, de nos jours, de code du travail. Celui qui avait été élaboré en 1947 a été immédiatement suspendu par le ministre de la France d'outre-mer qui l'avait jugé trop libéral. Pas de sécurité sociale non plus. Le travail forcé, l'esclavage existent toujours sous de multiples formes, malgré l'interdiction en paroles.

« *Lorsque la réquisition de main-d'œuvre s'abat sur le village, poursuit Mme Coulibaly, la femme est ramassée, et souvent avec son bébé sur le dos, elle passe la journée au soleil à damer la route.*

« *C'est ainsi qu'en 1947 l'administration française envoya des gendarmes ramasser les femmes avec les hommes avec qui elles étaient allées se marier. Devant le palais de justice, les femmes, après avoir subi l'épreuve du fouet, furent mises en plein soleil, torse nu, à arracher brin par brin l'herbe fine qui roussait. Un garde, chicote en main, était chargé de les faire travailler.*

« *Quant aux hommes, aux jeunes gens, anciens fiancés dépossédés, qui étaient entrés en possession de leur droit légal, ils*

étaient soumis à de durs travaux, sans parler du châtement corporel qui leur était infligé.

« En Afrique noire, ajoute Mme Coulibaly, 95 p. 100 du peuple est illettré, mais les comptoirs d'Afrique et les succursales étrangères indiquent les rentrées de fonds suivantes : En 1942, 307 millions de francs, en 1947, 2.127 millions de francs. »

Voilà une des raisons de l'oppression, de l'exploitation et de la répression. Voilà contre quoi luttent les populations africaines et le courageux rassemblement démocratique africain, nos frères. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Ainsi, surexploitation, profits, répression, guerre, voilà le colonialisme!

LE PEUPLE DE FRANCE NE CROIT PLUS A VOS MENSONGES COLONIALISTES

Vous avez beau, mesdames, messieurs, apprendre aux enfants des écoles — qu'elles soient laïques ou confessionnelles, elles sont toutes des écoles de la classe dominante et expriment les idées de cette classe... (*Exclamations à gauche, au centre et à droite*) ...les bienfaits du colonialisme, les bienfaits de la civilisation prétendue occidentale, plus personne ne vous croit.

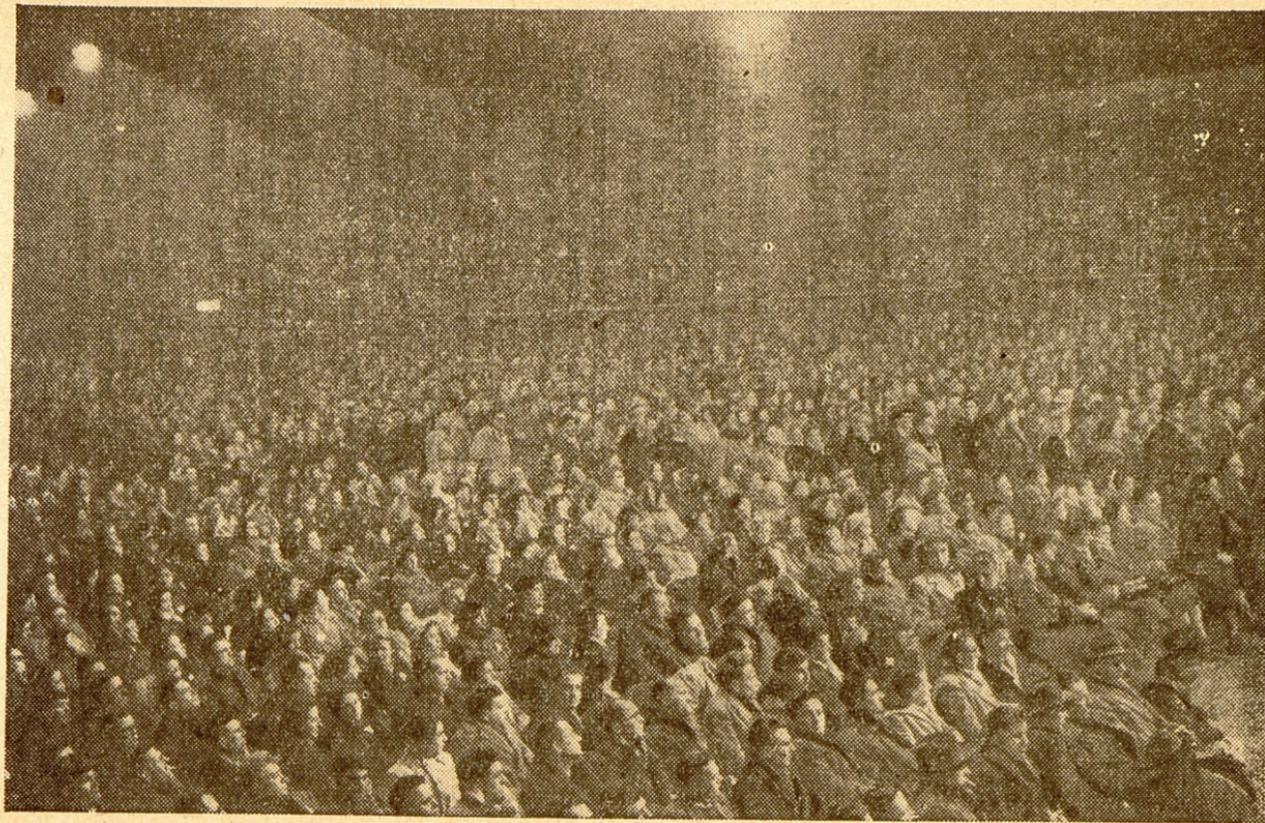
Le peuple de France, comme ceux des pays soumis, n'y croit plus. En fait de civilisation, c'est l'horreur du capitalisme, c'est l'impérialisme que vous avez apporté aux peuples à la pointe de vos baïonnettes.

Non, vous dit le peuple vietnamien, nous ne voulons plus être pillés, asservis, humiliés, battus, torturés, exterminés.

Non, disent les mères vietnamiennes, nous ne voulons plus voir nos enfants s'étioler, mourir de faim, de tuberculose, de rachitisme, au profit des impérialistes. Non, nous ne voulons plus voir nos fillettes violées, leurs corps exploités par un sinistre M. Julien.

Non, disent les jeunes intellectuels — ces jeunes étudiants de Saïgon dont vous venez d'assassiner deux de leurs camarades — qui manifestent contre vous et votre pantin Bao Daï. (*Applaudissements à l'extrême gauche. — Protestations au centre et à droite.*)

C'est le peuple vietnamien tout entier, derrière son gouvernement, qui lutte avec héroïsme, avec courage, avec abnégation pour défendre son sol, ses biens, ses enfants, ses libérés et son indépendance nationale contre une sauvage agression.



Et ce ne sont pas les tractations avec le fantoche Bao Daï qui pourront y changer quelque chose. (*Nouvelles protestations.*)

Et lorsque M. Pleven, qui vient d'ailleurs de nous dire...

M. Roland DE MOUSTIER. — Vous avez de la chance d'être en France, en régime capitaliste. Sous votre régime, vous seriez pendue depuis longtemps pour avoir parlé ainsi au gouvernement. (*Exclamations à l'extrême gauche.*)

Jean PRONTEAU. — Taisez-vous, chéquard! (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. Roland DE MOUSTIER. — Vous profitez de la veulerie des bourgeois. Voilà la vérité!

Jean PRONTEAU. — M. de Moustier aime mieux Van Co, cela rapporte davantage.

Jeannette VERMEERSCH. — M. le ministre nous a dit qu'il profiterait de chaque occasion pour relever les mensonges. Je veux lui donner l'occasion d'en relever quelques-uns.

Par exemple, le *Figaro* a déclaré qu'il y avait mille personnes au Vélodrome d'Hiver pour protester contre la guerre au Viet-Nam.

M. Fernand BOUXOM. — Il y en avait huit cents. (*Rires au centre.*)

Jeannette VERMEERSCH. — Il y en avait trente mille.

LE PEUPLE VIETNAMIEEN EST SUR SON SOL

Tout ce que disent ces journaux est à la hauteur de ce mensonge.

Et lorsque M. Pleven se plaint que nous ne dénonçons pas aussi les prétendues atrocités vietnamiennes, il oublie tout simplement que le peuple vietnamien se trouve chez lui, et que, par conséquent, il est en état de légitime défense. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Car vous semblez oublier, mesdames, messieurs, que le peuple vietnamien est bien sur son sol. Ce n'est pas lui qui est l'envahisseur, mais vous! (*Applaudissements à l'extrême gauche.* — *Exclamations au centre, à droite et à gauche.*)

M. Max BRUSSET. — Le ministre ne devrait pas tolérer un tel discours.

M. LE MINISTRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER. — Monsieur le président, il n'est pas possible de tolérer des paroles semblables à la tribune française.

Jeannette VERMEERSCH. — Ce n'est pas le peuple vietnamien qui a bombardé Marseille, c'est vous qui avez bombardé Haïphong. (*Protestations au centre et à droite.*)

M. Philippe FARINE. — C'est Thorez qui a signé les instructions aux troupes françaises.

M. Roland DE MOUSTIER. — Connaissez-vous Thorez, madame? A l'époque, Thorez était vice-président du conseil des ministres et, comme tel, il a participé à l'envoi d'un corps expéditionnaire en Indochine

René ARTHAUD. — M. de Moustier s'acquitte de ses devoirs envers Van Co.

Jeannette VERMEERSCH. — Ce n'est pas le peuple vietnamien qui brûle les villages de France, mais vous qui brûlez les villages vietnamiens, reprenant à votre compte l'exemple effrayant d'Oradour-sur-Glane et d'Ascq. (*Vives protestations à droite, au centre et à gauche. — Applaudissements à l'extrême-gauche. — Bruit.*)

M. Jean CATRICE. — Vous n'êtes pas digne d'être Française! Allez-vous-en!

SUR DIVERS BANCS A DROITE ET AU CENTRE. — Assez! Assez! Assez d'ordures! Assez de saloperies! Allez-vous-en!

(*Jeannette Vermeersch, se tournant vers les interrupteurs, leur fait un pied de nez. — Rires et applaudissements à l'extrême gauche. — Protestations au centre et à droite.*)

M. LE PRESIDENT. — Madame, vous n'avez pas le droit... (*Exclamations à l'extrême gauche.*)

Jeannette VERMEERSCH. — On m'a insultée.

SUR DE NOMBREUX BANCS AU CENTRE ET A DROITE. — Allez-vous-en! (*Applaudissements à l'extrême gauche. — Bruit prolongé. — MM. les ministres et de nombreux députés siégeant au centre et à droite quittent la salle des séances.*)

A L'EXTREME GAUCHE. — Au banquet! Au banquet! Chéquards!

M. LE PRESIDENT. — Madame, je vous le dis bien poli-

ment, quand vous déclarez que les Français ont reproduit les incidents d'Oradour-sur-Glane, vous adressez à l'Assemblée et au pays une insulte intolérable. (*Applaudissements à gauche, au centre et à droite.*)

SUR DIVERS BANCS AU CENTRE ET A DROITE. — Censure!

M. ABDERRAHME-CHERIF DJEMAD. — Ils l'ont fait à Sétif et à Djelfa. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

RAPATRIEZ LE CORPS EXPÉDITIONNAIRE !

Jeannette VERMEERSCH. — Monsieur le président, puis-je vous vous permettez de me faire cette observation, je me permets de vous poser une question: Oui ou non, avons-nous bombardé Haïphong? Oui ou non, des villages vietnamiens ont-ils été brûlés? (*Applaudissements à l'extrême gauche. — Protestations au centre et à droite.*)

M. Max BRUSSET. — C'est une provocation! Des excuses!

Florimond BONTE. — Rapatriez le corps expéditionnaire et il n'y aura plus de massacres!

Jeannette VERMEERSCH. — Ramenez nos soldats en France! Finissez la guerre!

André LECŒUR. — Rapatriez tout de suite le corps expéditionnaire!

Florimond BONTE. — La réaction faisait comme vous en 1914; elle a insulté Jaurès lorsqu'il stigmatisait les crimes du colonialisme. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. Pierre JULY. — Monsieur le président, il y a dans cette salle un homme dont le fils a été tué là-bas... (*Interruptions à l'extrême gauche.*)

Jeannette VERMEERSCH. — C'est vous qui l'y avez envoyé!

SUR DIVERS BANCS A L'EXTREME GAUCHE. — Chéquier! Allez chercher vos chèques! Allez chercher votre avoine!

Jeannette VERMEERSCH. — Tout ce que vous pouvez dire ne fait que glisser. Je prends cela de la part de qui ça vient. (*Interruptions à droite et au centre.*)

Je constate seulement qu'on a protesté contre mes affirma-

tions, y compris le président de cette Assemblée. Je lui ai demandé de démentir que Haïphong ait été bombardé, que des villages vietnamiens aient été détruits. On ne l'a pas fait. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

LE PEUPLE DU VIET-NAM MÈNE UNE GUERRE JUSTE

Le peuple vietnamien ne peut échapper à l'agression, à l'exploitation, à la violation de son domicile, de sa terre, que par une lutte acharnée contre ses agresseurs.

J'ai à maintes reprises lu dans la presse la louange du courage des personnes, hommes ou femmes, qui, lors d'agression contre leur domicile ou leur boutique, mettaient leurs agresseurs en fuite. J'ai même lu quelque part qu'on admettait la légitime défense.

Pourquoi en serait-il autrement quand il s'agit de tout un peuple? (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. Fernand BOUXOM. — Il y a aussi la fuite devant l'agresseur...

Jean PRONTEAU. — Il y a aussi la fuite devant l'intelligence, que vous pratiquez depuis votre naissance, monsieur Bouxom.

M. Fernand BOUXOM. — Je sais bien que cela vous gêne, madame Vermeersch.

Jeannette VERMEERSCH. — Si vous croyez que cela me gêne, vous vous trompez.

M. Fernand BOUXOM. — Si cela ne vous gêne pas, alors je vous plains!

Jeannette VERMEERSCH. — Au contraire, j'en suis très fière. (*Exclamations sur de nombreux bancs.*)

M. Philippe FARINE. — Fière des saletés que vous étalez ici?

Jeannette VERMEERSCH. — Fière d'être l'objet de vos injures et de celles de vos amis.

M. André-Rémy MOYNET. — C'est certainement grâce à eux que vous pouvez lire votre papier ici aujourd'hui.

Jeannette VERMEERSCH. — Le peuple vietnamien mène

une juste guerre de défense contre votre agression, une guerre de libération nationale. C'est vous qui menez une guerre injuste, une guerre colonialiste, une guerre d'agression. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. Etienne DE RAULIN-LABOUREUR. — Qui, vous ?

Jeannette VERMEERSCH. — Le gouvernement, appuyé par sa majorité. Une majorité qui parle toujours de liberté doit reconnaître au peuple vietnamien le droit de vivre libre comme il l'entend, le droit de se donner, comme il l'a fait, le gouvernement de son choix.

Reconnaissez au peuple vietnamien le droit d'apprécier si son intérêt est d'être ou non lié à la France.

Reconnaissez-lui le droit d'accepter ou de refuser librement son union avec la France.

Reconnaissez son droit à la véritable indépendance et commencez par mettre fin à l'agression dont vous vous êtes rendus coupables. C'est la seule vraie façon de reconnaître l'indépendance du Viet-Nam.

Certains d'entre vous prennent prétexte du fait que si la France cesse la guerre en Indochine, et reconnaît vraiment l'indépendance du Viet-Nam, d'autres alors prendront la place de la France. (*Interruptions au centre et à droite. — Mouvements divers.*)

M. LE PRESIDENT. — Mes chers collègues, vous voyez bien qu'on cherche les incidents ! Evitez-les. (*Protestations à l'extrême gauche.*)

Jean PRONTEAU. — C'est un comble !

Jeannette VERMEERSCH. — Je fais simplement remarquer que, dans le calme, c'est le président qui appelle les incidents. (*Vives protestations au centre, à droite et à gauche. — Applaudissements à l'extrême gauche.*)

AU CENTRE ET A DROITE. — Censure !

M. Jean MINJOZ. — C'est une honte, madame !

M. LE PRESIDENT. — Madame, je n'aurais jamais cru qu'une femme fût capable de tant de haine. (*Applaudissements à gauche, au centre et à droite. — Vives protestations à l'extrême gauche.*)

A L'EXTREME GAUCHE. — Goujat !

PAS D'AMOUR DU PEUPLE SANS HAINE CONTRE SES OPPRESSEURS

Jeannette VERMEERSCH. — De la haine ? Oui, j'en ai !
(*Applaudissements à l'extrême gauche. — Exclamations à gauche, au centre et à droite.*)

J'en ai quand je pense aux millions d'enfants qui ont faim, quand je pense aux millions de prolétaires que vous exploitez, oui, j'ai de la haine pour la majorité impérialiste de cette Assemblée. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. Max BRUSSET. — Voilà l'aveu !

A DROITE. — Censure ! (*Bruit prolongé.*)

Jeannette VERMEERSCH. — Il n'y a pas d'amour du peuple sans la haine contre ses ennemis et contre ses oppresseurs. (*Applaudissements à l'extrême gauche. — Interruptions au centre et à droite.*)

Certains d'entre vous affirment que si la France cesse la guerre d'Indochine et reconnaît l'indépendance du Viet-Nam, d'autres prendront sa place.

D'abord, il apparaît que le peuple vietnamien mène, non pas une guerre antifranaïse, mais une guerre de défense anticolonialiste et antiimpérialiste. Quels que soient le colonialisme et l'impérialisme qui veulent l'asservir, il est très clair qu'il combattra pour son indépendance.

Qui peuvent bien être ces « autres » qui voudraient prendre la place de la France ?

Ce ne peut être que des colonialistes et des impérialistes qui convoitent les biens des autres peuples.

Ce ne peut être, dans le moment présent, que l'impérialisme resté le plus fort après la guerre et qui cherche à s'implanter dans toutes les colonies et semi-colonies, les conquérants impérialistes. Ce ne peut être que l'impérialisme américain... (*Rires à droite et au centre. — Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Jean PRONTEAU. — La majorité le sait très bien !

Jeannette VERMEERSCH. — ...Cet impérialisme dont vous ne semblez pas très convaincus qu'il soit un danger pour vous

Vous avez pactisé avec lui, vous en appelez même à lui pour qu'il fasse à votre place la guerre au Viet-Nam.

Mais l'impérialisme américain, qui a besoin de bases straté-

giques en Asie pour ses plans de guerre mondiale, veut bien donner des armes, il veut bien diriger, mais il entend laisser nos soldats mourir dans une guerre ignoble, pour lui garder ses bases stratégiques.

C'est d'ailleurs le rôle qui nous est dévolu par les stratèges américains dans leurs plans de guerre mondiale.

Une commission parlementaire américaine ne s'est-elle pas rendue en Indochine en septembre 1948? M. Jessup, représentant du Département d'Etat américain, n'est-il pas actuellement en Indochine? N'y a-t-il pas été reçu par votre représentant, M. Pignon, et par votre créature, Bao Dai?

M. Hoang Van Co, de l'affaire Revers, n'a-t-il pas écrit que « *la reconstruction ne peut se faire qu'avec l'aide des Etats-Unis et dans le cadre du plan Marshall* »? N'a-t-il pas fait écrire dans un journal que « *l'indépendance du Viet-Nam est à la base de combinaisons avantageuses dont l'Amérique s'offre ouvertement à être le pivot* »?

Enfin, de nombreux journaux n'ont-ils pas reproduit, ces temps derniers des paroles d'hommes politiques affirmant que seuls les Etats-Unis pouvaient sauver le Viet-Nam du communisme?

VOUS AVEZ PEUR DE PERDRE SUPERPROFITS COLONIAUX ET BASES DE GUERRE IMPÉRIALISTE EN ASIE

Car enfin, voilà la grande question : sauver le Viet-Nam du communisme! C'était dans le discours de M. Letourneau, ce matin. C'était dans l'intervention de M. Aumeran. C'était dans l'intervention de M. Frédéric-Dupont.

Par conséquent, ce n'est pas la crainte que d'autres impérialistes vous supplantent qui vous fait poursuivre la guerre injuste au Viet-Nam : c'est la crainte de voir prospérer la fière république démocratique du Viet-Nam, de perdre les surprofits coloniaux et les bases de guerre du camp impérialiste en Asie. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Or, mesdames, messieurs, les impérialistes américains, auxquels il est fait appel pour maintenir les bases impérialistes en Indochine, ont essayé de se maintenir en Chine. Ils y ont consacré 3.946.490.000 dollars, en armements et autres moyens de guerre,

y compris la corruption. Ils ont soutenu leur Bao Dai, Tchang Kai Chek. Ils ont été, eux et leurs valets du Kouomintang, rejetés par tout un peuple de 470 millions d'hommes et de femmes nés enfin à la liberté et à l'indépendance.

Pour arrêter cette marche vers la liberté, cette marche au soleil du peuple chinois, la toute puissante Amérique n'a pas suffi. Les plans d'hégémonie mondiale des impérialistes américains, leurs plans de guerre sont mis en sérieuse difficulté en Asie.

La conclusion du pacte du Pacifique, qui devait compléter le pacte de l'Atlantique, s'avère laborieuse. La Chine populaire libérée n'acceptera pas de se soumettre aux plans de guerre des impérialistes. Le Viet-Nam ne se soumettra pas et ses représentantes héroïques à la conférence de Pékin nous l'ont répété. Leur peuple résistera jusqu'à la victoire, quel que soit le prix de la résistance.

La résistance à l'oppression coloniale se développe en Malaisie, en Birmanie, au Siam, aux Indes.

La conclusion d'un pacte du Pacifique par des hommes de confiance des impérialistes, tels Bao Dai ou Nehru, serait nécessairement considérée par tous les peuples d'Asie comme un acte d'hostilité à l'égard de la république populaire chinoise, de la république démocratique du Viet-Nam, de l'Union Soviétique, de tous les peuples d'Asie qui veulent vivre libres, indépendants et en paix.

Les peuples d'Asie ne permettront pas que vous mettiez leurs pays à feu et à sang pour des intérêts sordides d'impérialistes.

Croyez-vous que le gouvernement de la France et sa majorité asservie aux impérialistes américains et les Américains eux-mêmes pourraient mater le peuple vietnamien en lutte contre l'agression et pour son indépendance ? Non, vous ne le croyez pas, et c'est pourquoi vous voulez conclure des accords avec des créatures à vos ordres.

Vous voulez faire croire à des accords avec un prétendu gouvernement afin de présenter le gouvernement légal du Viet-Nam comme un gouvernement rebelle à Sa Majesté l'empereur. Ce serait risible si ce n'était odieux de la part d'un gouvernement qui se prétend républicain.

Vous vous préparez, au nom d'accords conclus avec Bao Dai, à le faire reconnaître, à faire reconnaître son prétendu gouvernement et, éventuellement, à lui faire porter une aide militaire contre les prétendus rebelles, c'est-à-dire que vous vous préparez à rendre plus sanglante encore la guerre que vous poursuivez au Viet-Nam car, vous le savez, le peuple vietnamien ne peut accepter et n'acceptera pas vos conditions.

Car enfin, si vous vouliez l'indépendance du peuple vietnamien, pourquoi avez-vous trahi les engagements de 1946, pourquoi avez-vous déclenché l'agression? C'est, encore une fois, pour maintenir les surprofits colonialistes, c'est pour maintenir le peuple vietnamien en esclavage, c'est pour maintenir des bases d'agression en Asie, ainsi qu'en ont décidé les maîtres américains.

Mais le peuple de France a-t-il intérêt à la colonisation, à l'oppression d'autres peuples, aux guerres coloniales?

Toutes les conquêtes colonialistes, si elles ont certainement enrichi les capitalistes et les impérialistes, ont toujours été accompagnées pour le peuple de France de misère, de répression, de réaction, que ce soit la guerre du Tonkin, la conquête de l'Algérie, la guerre de Syrie, la guerre du Maroc et la présente guerre du Viet-Nam.

UN PEUPLE QUI EN OPPRIME UN AUTRE N'EST PAS UN PEUPLE LIBRE

Les guerres coloniales, les guerres de conquête contre les peuples indépendants ont préparé les guerres de plus grande envergure. Le peuple de France a appris à ses dépens qu'un peuple qui en opprime un autre n'est pas un peuple libre. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Vos récents conciliabules, messieurs du gouvernement, sur les mesures à prendre pour museler le peuple de France en muselant ses représentants en sont une nouvelle preuve.

Ce qui se passe aux Etats-Unis est assez édifiant à ce propos. Les Etats-Unis oppriment les peuples coloniaux. Ils ont porté atteinte à l'indépendance des peuples dont les gouvernements ont accepté de se soumettre aux lois américaines en vertu du plan Marshall et du pacte Atlantique.

Les impérialistes américains sont restés relativement forts après la deuxième guerre mondiale. Ils ont, pendant cette guerre, réalisé 52 milliards de dollars de bénéfices et maintenu leur domination sur leurs colonies. Ils ont même supplanté leurs concurrents anglais, en maints endroits.

Qu'est-ce que cela a apporté au peuple américain? La vie chère, la crise du logement, le manque d'écoles, l'absence de lois sociales, la loi antiouvrière Taft-Hartley, le comité des activités prétendues antiaméricaines, les persécutions politiques, les persécutions raciales, le lynchage des noirs, les délits d'opinion, l'interdiction des organismes démocratiques et le chômage.

Le peuple américain paye lourdement le budget écrasant de

la guerre: 40 p. 100 du budget total, a avoué M. Truman. Il est soumis à une propagande effrénée. Ses gouvernants le préparent à une guerre atroce à laquelle, cette fois, il n'échappera pas, car, a dit Malenkov au nom du peuple soviétique: « *Le peuple américain commence à comprendre que si les fauteurs de guerre organisent un nouveau massacre d'hommes, le continent américain connaîtra aussi la douleur des mères, des épouses, des sœurs, des enfants, une douleur terrible. Cette mer de douleur noiera les fauteurs de guerre et les engloutira inévitablement.* »

Quant au peuple de France, on sait ce que lui coûte la guerre au Viet-Nam: un budget officiel de 140 milliards de francs, le sang de ses fils, le déshonneur.

J'ai sous les yeux une liste des membres des conseils d'administration des compagnies financières et industrielles et des banques en Indochine. Ces hommes sont également membres de compagnies financières, industrielles et de banques en France. Qui sont-ils? Les amis du peuple de France? Les amis du peuple vietnamien? Non! Ce sont leurs exploités, leurs ennemis communs.

LE TRAVAILLEUR FRANÇAIS N'EST PAS LE FRÈRE DE SON EXPLOITEUR, MAIS CELUI DU PAYSAN VIETNAMIEU

Voici, par exemple, MM. Robert Bouvier, Henri Balay et André Bergougnan. Tous sont membres de nombreux conseils d'administration de sociétés industrielles et de banques en Indochine. Ils sont aussi membres du conseil d'administration des établissements Bergougnan des caoutchoucs bien connus. L'ouvrier, chez Bergougnan, gagne un salaire misérable. Lorsqu'il fait grève, MM. Bergougnan et compagnie lui envoient la police de leur complice Jules Moch ou tout autre ministre bourgeois de l'Intérieur.

Qui croyez-vous que préfère l'ouvrier de chez Bergougnan? L'administrateur et son ministre de l'Intérieur ou le paysan vietnamien penché douze heures sur les plantations de caoutchouc? (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

La question n'a même pas à être posée! Le frère de l'exploité de chez Bergougnan, ce n'est pas son exploitateur, c'est le paysan vietnamien. Ils doivent unir leurs efforts contre le même ennemi.

M. Pierre Privé est membre du conseil d'administration des Sucreries et Raffineries d'Indochine. Il est aussi administrateur de la Compagnie de Fives-Lille. L'ouvrier de l'usine de Fives gagne en moyenne, salaire des femmes et des jeunes compris, 15.900 francs par mois. Les salaires de base des dessinateurs partent de 12.500 francs pour atteindre au plus haut degré 20.250 francs par mois.

M. Privé n'est pas plus l'ami de l'ouvrier de l'usine de Fives que de l'enfant-ouvrier des raffineries d'Indochine. Il est leur ennemi commun.

Les femmes des ouvriers de l'usine de Fives sont allées en délégation, il y a quelques mois, à la direction de l'usine pour réclamer du pain pour leurs enfants.

Les ouvriers de l'usine de Fives ont fait grève contre la construction de locomotives destinées à la guerre contre le peuple vietnamien. Ils ont fait là leur devoir de prolétaires. Pourquoi, en effet, l'ouvrier des usines de Fives construirait-il des armes pour assassiner ses frères, les travailleurs vietnamiens? (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. Robert Goury du Roslan, des tramways de Rouen, d'Amiens, du Gard, du Var, de la Compagnie française des tramways et du Crédit foncier d'Indochine, est-il l'ami du traminot de nos provinces ou son exploitateur?

Le traminot d'Amiens, par exemple, gagne 13.146 francs par mois s'il est débutant et 15.359 francs par mois après quinze années de service. M. Robert Goury du Roslan est son ennemi. Il est aussi l'exploiteur du coolie vietnamien.

MM. Georges Brincart, Jem Guyon, Jules Aubrun, de la Banque d'Indochine et de différents conseils d'administration en Indochine sont également les administrateurs des forges de Châtillon et de Commentry, Neuves-Maisons, Batignolles.

L'ouvrier de chez Lemoine, à Ivry, une des branches des forges de Châtillon, gagne un salaire de 4.500 francs par semaine. Quel intérêt a-t-il à la guerre au Viet-Nam, à l'oppression du peuple vietnamien? Seuls ses exploitateurs, qui sont aussi ceux du peuple vietnamien, sont ses ennemis.

Non, ce ne sont pas les intérêts français qui sont défendus à coups de fusil au Viet-Nam, ce sont les intérêts des compagnies qui n'ont rien de commun avec les intérêts de la France, avec les intérêts du peuple (*Applaudissements à l'extrême gauche*), mais qui ressemblent comme des sœurs jumelles aux compagnies impérialistes anglaises et américaines, quand elles ne sont pas purement et simplement confondues avec ces firmes.

ASSEZ DE CETTE SALE GUERRE DISENT LES MÈRES FRANÇAISES

C'est pourquoi vous exigez de nos fils qu'ils se couvrent de honte? C'est pourquoi vous exigez que nous élevions des fils?

Non! trois fois non! disent les mères dans les lettres où elles expriment leurs souffrances.

Ecoutez-les:

« J'ai perdu mon fils, tué en Indochine le 30 décembre 1947. Je pense qu'il est temps d'arrêter d'envoyer les jeunes paysans se faire tuer pour on ne sait qui. Au lieu de continuer la guerre, il vaut mieux l'arrêter et aider les parents à qui on a tué leur fils. »

M. Raymond TRIBOULET. — Qui l'a tué, sinon vous, les communistes, et vos amis?

Jeannette VERMEERSCH. — C'est vous qui l'avez envoyé à la guerre.

M. Raymond TRIBOULET. — C'est vous qui êtes des assassins.

Jeannette VERMEERSCH. — C'est vous qui avez envoyé ces enfants envahir un pays dont le peuple veut vivre libre. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Auguste LECŒUR. — A bas la guerre colonialiste!

Jeannette VERMEERSCH. — Les lettres que je lis émanent de mères qui ont perdu leur fils là-bas.

Je remarque que quand nous produisons des documents authentiques et signés, vous couvrez notre voix!

M. Raymond TRIBOULET. — Je cherche les responsabilités. Elles sont chez vous.

M. LE PRESIDENT. — Monsieur Triboulet, veuillez garder le silence!

Florimond BONTE. — Ne cherchez pas si loin. Elles sont vôtres.

Jeannette VERMEERSCH. — Voici une autre lettre:

« Ayant un fils matelot en Indochine, mon devoir est de crier mon indignation contre cette guerre qui nous vole nos enfants, pour lesquels, jour et nuit, nous avons souffert pour en faire des hommes. »

Voici une lettre de Mme veuve Joffre, de l'Isère :

« Ayant perdu mon mari à la guerre de 1940, et en plus mon fils en Indochine, donc comme toutes les épouses et les mères, je demande la paix pour tout le monde. »

Voici une autre lettre :

« C'est une maman qui a eu la douleur de perdre son unique fils, son soutien, dans cette horrible guerre d'Indochine.

« Je joins mes protestations à celles de l'Union des Femmes Françaises pour que d'autres mamans n'aient pas à pleurer leur fils.

« Je réclame de toutes mes forces la fin de cette guerre injuste. »

Une autre mère m'écrit ainsi :

« Il ne faut plus que d'autres mamans de France connaissent ma grande douleur et se voient arracher leur fils pour des intérêts sordides.

« Il ne faut plus que la jeunesse de France soit complice d'un crime odieux et qu'elle continue à assassiner le peuple vietnamien.

« Pour qu'il n'y ait plus de larmes ni de sang, je demande la cessation immédiate des hostilités au Viet-Nam. la fin de cette guerre atroce et ruineuse qui soulève la réprobation de tous les hommes de cœur. »

Mais des lettres ont été adressées directement aux ministres du précédent gouvernement, à M. Ramadier, ministre socialiste de la Défense nationale, et à M. Coste-Floret, ministre M.R.P. de la France d'outre-mer.

Que disent ces lettres ? Voici celle de Mme Liévin, de Dunkerque :

« Je suis une maman qui a perdu son fils, Liévin Albert, dans cette guerre criminelle qui se déroule en Indochine. Il a disparu sur une rivière, là-bas, le 22 juin 1947. Je n'ai même pas l'espoir que l'on pourrait me rendre son corps pour pleurer sur sa tombe,

« Il m'est impossible d'accompagner la délégation qui se rend ce jour à Paris pour protester contre le massacre de nos enfants car, monsieur le ministre, j'ai encore quatre fils à défendre. Des deux aînés, l'un fut fait prisonnier et l'autre déporté. Les deux autres partiront bientôt au régiment.

« Mais le chagrin que j'endure depuis la mort de mon fils Albert m'a usée et je suis maintenant trop malade pour faire ce

voyage. C'est ma fille qui vous portera cette lettre, pour vous crier ma douleur et vous dire qu'en continuant ce massacre de notre jeunesse de France vous soulevez partout la réprobation de tous les gens de cœur.

« Ce que veulent les mamans de France, c'est la fin immédiate de cette sale guerre. »

Voici une autre lettre :

« Monsieur le ministre, mon fils ayant été tué en Indochine, permettez-moi de vous adresser cette requête.

« Française, je pense que le différend qui oppose notre pays au Viet-Nam aurait pu se régler autrement que par une guerre atroce et inutile. »

Notez qu'elle s'adresse au ministre socialiste Ramadier et lui dit : *« Militant d'un parti qui doit avoir pour but de défendre la liberté de chacun, vous devez comprendre que les habitants de ce pays ne peuvent participer à l'Union française que par libre consentement et, dans ces conditions, vous devez aussi faire tout ce qui est en votre pouvoir pour que cesse cette guerre. »*

Je lis encore :

« Monsieur le ministre, les mamans dont les fils combattent encore vous demandent de faire activer le rapatriement des blessés et malades. Elles vous demandent aussi de faire cesser cette guerre sans espoir, en traitant avec Ho Chi Minh. Trop de sang a coulé, trop de larmes ont été versées, trop d'argent a été dépensé dans cette entreprise dont personne ne prévoit la fin. »

Voici enfin une dernière lettre :

« Monsieur le ministre, je suis la maman d'un petit gars que votre décision de faire la guerre au Viet-Nam a mise en deuil, car mon fils est mort là-bas. Monsieur le ministre, je vous en supplie, écoutez-moi. Je vous offre le sang de mon fils pour épargner celui de tous les petits gars que votre décret de guerre peut envoyer là-bas, pour que d'autres mères ne pleurent plus leurs fils. »

Mais non ! Vous ne voulez pas les écouter ! Elles viennent vers le gouvernement comme elles sont venues en septembre dernier. Elles ne le connaissent pas encore suffisamment !

LE GOUVERNEMENT PRÉFÈRE RECEVOIR LES RECELEURS PLUTOT QUE LES MÈRES FRANÇAISES

Elles arrivent, avec de pauvres lettres, de pauvres photos arrosées de larmes, pour réclamer le corps de leur fils, ou bien leur fils vivant, avant qu'il ne soit trop tard. Naïves, elles croient trouver un père, un homme. Elles trouvent en M. Ramadier, en M. Coste-Floret, remplacés aujourd'hui par d'autres qui continuent la même politique, les défenseurs des banques, des trusts, qui les font matraquer.

Cette attitude a fait plus, pour ces mères, que toute la propagande dont vous nous accusez. Voici, en effet, la résolution que toutes ces mères ont signée après l'odieuse agression :

« Nous, quatre cents mères de famille venues de différents départements, dont les fils sont morts ou se battent au Viet-Nam, étions venues réclamer à M. Ramadier, les uns les corps de leurs fils, les autres leurs fils vivants, toutes, la fin de la guerre. Nous poursuivrons la lutte contre la guerre du Viet-Nam. » (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Mercredi dernier encore, six cents mères et veuves de tués au Viet-Nam sont venues de différents départements se joindre aux mères de la région parisienne pour se rendre auprès de M. Georges Bidault, afin de réclamer les corps de leurs fils morts, le retour de leurs enfants vivants et la fin de la guerre du Viet-Nam. C'est le chef de cabinet qui a été chargé de recevoir une délégation de trois personnes. Il paraît d'ailleurs que c'est désormais la règle. M. Vincent Auriol, également, a laissé faire anti-chambre aux universitaires venus protester contre la révocation arbitraire, pour délit d'opinion, de leur collègue, M. Tessier.

Il faut souligner que, dans les milieux gouvernementaux, on recoit, y compris jusqu'à la table, les satrapes du genre de l'espion, du receleur, du fasciste du parti de Doriot, Peyré, plus volontiers que les mères de tués à la guerre, que les savants français qui sont l'honneur et la gloire de notre pays. (*Vifs applaudissements à l'extrême gauche.*)

LA LUTTE DU PEUPLE VIETNAMISIEN AIDE LE PEUPLE FRANÇAIS EN LUTTE CONTRE L'IMPÉRIALISME

Oui! les mères, oui! les femmes de France combattent et combattront la guerre que vous faites au peuple du Viet-Nam! Oui! au nom des femmes françaises, j'ai déclaré à Pékin...

A DROITE. — Non! pas au nom des femmes françaises!

Jeannette VERMEERSCH. — Cela ne vous plaît pas! Il n'empêche que j'ai été déléguée par quatre mille comités d'union de femmes françaises, par les veuves de fusillés et de déportés, par les organisations de déportés. C'est en leur nom que je suis allée parler à Pékin. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

J'y ai déclaré qu'il était incontestable que la lutte armée du peuple vietnamien contre l'impérialisme français aidait considérablement le mouvement ouvrier et démocratique en France, qu'il était incontestable que le développement du mouvement ouvrier et démocratique dans les pays impérialistes apportait une aide aux peuples des pays d'Asie et, en général, aux peuples des pays coloniaux et semi-coloniaux en lutte pour leur indépendance nationale contre l'oppression colonialiste. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

J'ajoute que la victoire du peuple vietnamien contre l'agresseur sera la victoire du peuple de France et de tous les démocrates et que la victoire du peuple de France sur vous viendra elle aussi. (*Exclamations au centre et à droite. — Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Nous aurons, un jour, un gouvernement démocratique, et ce sera aussi une victoire des peuples que vous maintenez sous l'oppression. (*Interruptions au centre et à droite.*)

C'est pourquoi, préférant un Vietnamien honnête à un impérialiste profiteur et fauteur de guerre, j'ai embrassé avec tout l'amour dont mon cœur est capable... (*Exclamations et rires à gauche, au centre et à droite. — Applaudissements à l'extrême gauche*) ...j'ai embrassé ma sœur, la jeune déléguée vietnamienne, et je l'ai fait sans honte. Je n'avais pas à rougir de vos crimes devant elle, car, au nom de quatre mille comités d'union de femmes françaises, au nom des femmes des syndicats, au nom des comités des amies de la paix, au nom des familles de fusillés, de déportés, au nom des travailleurs et des ménagères communistes, je lui remettais un drapeau aux couleurs de la France, de

la France de 1789 (*Protestations à gauche, au centre et à droite. — Applaudissements à l'extrême gauche*), des droits de l'homme et du citoyen, sur lequel était écrit: « *Nous, mères françaises, nous jurons de poursuivre et d'accentuer la lutte contre la guerre impérialiste au Viet-Nam* ». (*Vifs applaudissements à l'extrême gauche. — Interruptions sur les autres bancs.*)

Nous sommes fidèles, en cela, à l'esprit de notre peuple dont la protestation contre cette guerre injuste ne fait que commencer. La protestation contre cette sale guerre s'étend, vous le savez, vous, messieurs les ministres de la Défense nationale et de la France d'outre-mer.

A L'EXTREME GAUCHE. — Ils sont partis!

Jeannette VERMEERSCH. — Eh bien! je ne parle pas pour ceux qui ne sont pas là, mais pour ceux qui nous ont envoyés ici. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

VOTRE AGENT RECRUTEUR POUR LA SALE GUERRE ? LA MISÈRE

Vous savez bien que vous employez surtout, là-bas, la Légion, qui compte dans son sein, de l'aveu même de M. Paul Coste-Floret, des SS et des condamnés de droit commun. Et vous adjoignez à la Légion d'étranges volontaires. La plupart des jeunes engagés volontaires, dont j'ai cité abondamment les lettres, s'étaient engagés, en 1944 et 1945, pour terminer la guerre contre l'Allemagne hitlérienne, pour faire partie de l'armée d'occupation de l'Allemagne.

Voici des exemples qui montrent comment vous recrutez les prétendus volontaires. Le jeune Mège avait devancé l'appel pour hâter la date de son mariage; vous l'expédiez, contre sa volonté, en Indochine. Le jeune Cartier, ouvrier de dix-huit ans, de l'usine Leroux, au Bourget, avait été licencié et était resté un mois sans travail. Il a devancé l'appel. On veut l'expédier en Indochine. Il proteste.

Vous offrez aux jeunes filles sans travail 45.000 francs par mois pour aller au Viet-Nam, soi-disant pour y plier des parachutes, et vous refusez de les inscrire au fonds de chômage si leurs parents préfèrent les retenir près d'eux. Vous retenez des jeunes filles au camp de Margival, dans le département de l'Aisne. Vous prétendez qu'elles seront employées, au Viet-Nam, comme dactylographes, conductrices de camions, infirmières. Or, comme elles se présentaient à la visite médicale, à la caserne de Clignancourt,

les soldats de ce centre médical leur ont dit : « *Alors, on va relever le moral des soldats ?* » (*Mouvements divers.*)

Je vous l'ai déjà dit : cessez la guerre et faites-les revenir ! Cela ne dépend que de vous.

M. Raymond TRIBOULET. — Dites donc à Ho Chi Minh de cesser la guerre ! (*Protestations à l'extrême gauche.*)

Jeannette VERMEERSCH. — Ho Chi Minh est chez lui. C'est à vous de partir.

M. Raymond TRIBOULET. — C'est lui qui a commencé, tout le monde le sait. (*Bruits.*)

Jeannette VERMEERSCH. — Les Vietnamiens sont chez eux en Indochine et vous allez leur faire la guerre ; c'est un fait. (*Applaudissements à l'extrême gauche. — Protestations sur les autres bancs.*)

D'honnêtes gendarmes, pères de famille, qui auraient fort à faire pour traquer les gredins qui se livrent chaque jour à des agressions sanglantes et que la carence des services de sécurité encourage au crime, refusent de partir pour le Viet-Nam, et vous les condamnez à la prison. Après cela, M. Pleven peut bien démentir la rébellion des jeunes soldats cantonnés à Fréjus !

Le journal *Combat* du 6 septembre 1949 annonçait dans un fait divers : « *Trois soldats embarqués sur le transport français Lieutenant-Saint-Loubert, faisant route vers l'Indochine, ont sauté par-dessus bord hier soir, alors que le navire quittait le port pour Saïgon. Deux hommes furent repêchés par le pilote du port, mais le troisième est manquant. L'un des rescapés est à l'hôpital avec une jambe fracturée, l'autre est passé en jugement.* »

Le gouvernement n'a pas démenti. Et pas davantage l'affaire des gendarmes condamnés, pas davantage l'emprisonnement du jeune Duluc, à Toulon, pour refus de partir pour l'Indochine.

Pour inciter les jeunes à s'engager, à partir comme volontaires, vous prétendez qu'ils accompliront un acte de solidarité en participant à la relève, qu'ils permettront ainsi le retour de leurs frères malheureux et fatigués.

Vous savez bien que ce n'est pas vrai. La seule relève, c'est celle des morts, des blessés, des fous, des malades que vous ramenez mourants, sur des civières.

J'aurais voulu demander à M. le ministre de nous dire combien il y a eu de morts, de blessés, de malades, de fous depuis plus d'un an, alors que M. Coste-Floret avouait le chiffre de 14.000.

VOTRE RÉPRESSION N'ARRÊTERA PAS LE DÉVELOPPEMENT DE L'UNION ET DE L'ACTION CONTRE LA SALE GUERRE

Vous entendez, parce que nous dénonçons la guerre criminelle faite au Viet-Nam, laisser croire que nous appelons à la rébellion individuelle, que nous provoquons les militaires à la désobéissance.

Nous saluons, il est vrai, le courage de l'objecteur de conscience qui se refuse au crime. Nous saluons et nous plaignons les jeunes qui sautèrent par-dessus bord, dans un sursaut de leur conscience. Mais nous savons parfaitement que ce sont là des actes qui, en eux-mêmes, ne mettront pas fin à la guerre au Viet-Nam.

Non! ce n'est pas la rébellion individuelle qui mettra fin à l'odieuse guerre du Viet-Nam. Il faut une lutte autrement vigoureuse de tout le peuple français, des mères et des fils, des travailleurs socialistes et communistes unis, des catholiques indignés et des républicains sincères! (*Applaudissements à l'extrême gauche.* — *Exclamations au centre et à droite.*)

Cette union se développe et la lutte contre la sale guerre du Viet-Nam prend de l'ampleur. Je vous ferai la grâce de ne pas vous donner la longue liste des actions menées contre la guerre du Viet-Nam.

Parce que nous dénonçons cette sale guerre et luttons contre elle, vous voulez déchaîner contre nous la réprobation et la haine. Vous préparez sournoisement vos lois de répression. Mais c'est vous qui devriez être poursuivis, pour mener une guerre inconstitutionnelle. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

En effet, la Constitution dispose que la République française « n'entreprendra aucune guerre dans des vues de conquête et n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple ».

C'est vous qui devriez être poursuivis pour atteinte à la liberté d'autrui, pour violation du territoire et du domicile d'autrui. C'est vous qui devriez être poursuivis pour complicité de pillage, puisque votre gouvernement et votre police font le guet pendant que les impérialistes pillent. Vous assurez le transport du butin des voleurs en tenant en respect le peuple volé.

Croyez-vous, d'ailleurs, que la répression pourrait mettre fin à la lutte du peuple français contre les maux dont vous l'accablez? Jamais la répression n'a eu raison du peuple français, ni d'ailleurs d'aucun peuple.

La répression tsariste, autrefois, avait jeté Staline et Lénine dans les prisons, les avait déportés. Ils ont fait lever des moissons d'hommes qui ont fait la révolution socialiste. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Dimitrov, le héros du procès hitlérien de Leipzig, fut emprisonné; sa tête fut menacée. Et la Bulgarie est libre. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Rakosi fut emmuré pendant quinze ans dans les prisons des hobereaux hongrois, et la Hongrie est libre. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Anna Pauker, cette mère de trois enfants, qui fut blessée par la police des fascistes roumains, fut maintenue cinq années en prison, et la Roumanie est libre. (*Applaudissement à l'extrême gauche.*)

Le sol chinois fut arrosé du sang des martyrs, et la Chine est libre. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Le sol vietnamien connaît une répression féroce et s'est pourtant donné une république démocratique. Il est libre et restera libre. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Le peuple malgache, dont vous avez fait couler le sang à torrents, lutte pour sa liberté. Le sang des fusillés, des décapités, des pendus, des torturés par les nazis ou les vichystes a fait lever des moissons d'hommes libres. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Croyez-vous que le peuple de France s'apprête à s'incliner devant votre répression? Un gouvernement qui ne peut gouverner que par la répression et les méthodes policières est un gouvernement qui a le peuple contre lui, un gouvernement faible qui doit bientôt laisser la place à un gouvernement du peuple, à un gouvernement démocratique. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

NOUS DÉMASQUERONS VOS SCANDALES, VOTRE CORRUPTION

Le peuple de France ne se laissera pas intimider par des mesures qui prouvent simplement que vous avez peur de lui. Son union et son action sont d'autant plus fortes que des scandales odieux éclaboussent, pour ne pas employer de termes plus précis, votre gouvernement. L'affaire des généraux Revers et Mast éclabousse les groupes de la majorité.

M. Le Troquer, ancien ministre socialiste de la Défense

nationale, avoue avoir déjeuné, à la table d'une haute personnalité, avec une fripouille condamnée de droit commun, ancien membre du P.P.F. de Doriot, espion et receleur, membre de la D.G.E.R., dont il ne dépare pas la collection. Je veux bien, comme il l'a expliqué, que ce ne soit pas la faute de « sa maman ». Les responsabilités, évidemment sont plus haut !

M. Teitgen fils, ancien ministre M.R.P. des Forces armées, avoue avoir signé le décret attribuant la Légion d'honneur à ce même fripon.

M. Jules Moch, ministre socialiste de l'Intérieur, et M. Robert Schuman, ministre M.R.P. des Affaires étrangères, accordent passeports et visas à ce même Peyré pour lui permettre de s'enfuir en toute tranquillité.

Ce qui prouve qu'à notre époque il est plus facile d'obtenir un visa si l'on est receleur, corrupteur de généraux, que si l'on est partisan de la paix. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. Bidault, président du conseil, membre du M.R.P., reconnaît qu'une créature de Bao Daï a versé de l'argent à un journaliste, à un journal, à un conseiller juridique. Il reconnaît que des généraux ont de mauvaises fréquentations, contraires à l'honneur de l'armée. Il avoue connaître les noms des gens qui ont émarginé à des fonds étrangers, mais il refuse de les communiquer à l'Assemblée, sans doute parce qu'il s'agit de membres de sa majorité. S'ils étaient communistes, M. Bidault aurait moins de retenue. Remarquez que je dis là une absurdité, parce que, s'ils avaient touché, ils ne seraient pas communistes. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Les communistes ne sont éclaboussés par aucun scandale.

M. Bidault, avec une méthode toute personnelle, a tenté de salir deux membres du groupe communiste, reconnaissant ensuite qu'il s'était trompé. Et je suis polie !

La timidité du R.P.F. pouvait paraître suspecte. Elle ne l'est pas du tout. En effet, M. Chevance-Bertin, membre du conseil national R.P.F., directeur du journal *Climats*, a lui aussi déjeuné avec le dispensateur des fonds de Hoang Van Co.

Quant à l'auteur de l'interpellation contre la femme député qui, à Pékin, etc., M. Frédéric-Dupont, pour ne rappeler, en ce qui le concerne, que des affaires récentes, est, lui aussi, paraît-il, sur la liste des personnes invitées par le dispensateur de fonds Hoang Van Co.

Tout ce joli monde se met ensuite d'accord pour régler ses affaires de famille, la famille des impérialistes et de ses laquais.

Le gouvernement constitue une prétendue commission d'enquête dont feront partie uniquement les représentants des groupes

ayant intérêt au silence. (*Vives exclamations et rires au centre, à gauche et à droite.*)

SUR DE NOMBREUX BANCS AU CENTRE ET A DROITE. — Et Kriegel-Valrimont ?

Jean LLANTE. — Attendez un peu, avant de vous réjouir.

Jeannette VERMEERSCH. — Vous êtes tellement gênés que vous cherchez des témoins à décharge. Mais M. Kriegel-Valrimont saura bien vous empêcher de danser en rond.

Maurice KRIEGEL-VALRIMONT. — Soyez discrets !

Il se peut que vous n'avez pas toujours à rire et à vous réjouir de ma présence à cette commission.

Jeannette VERMEERSCH. — Le comble de l'impudeur, c'est que tous veulent se poser en flétrisseurs des communistes parce que les communistes luttent contre leur politique odieuse, leurs maquignonnages, leurs crimes contre le peuple vietnamien et le peuple de France.

Je me doute bien que les membres du groupe du Mouvement républicain populaire ne sont pas très satisfaits de cette affaire, qu'ils attendent leurs alliés socialistes « au tournant ».

Néanmoins, pour l'instant, il faut jeter le voile.

Et vous croyez, mesdames, messieurs, que le peuple ne dira pas son mot, qu'il vous laissera tranquillement poursuivre votre sale guerre ?

Non !

Nous démasquerons vos scandales, les raisons de votre guerre aux yeux de l'opinion publique. Le peuple de France réclamera, toujours avec plus de force, la fin immédiate de votre agression au Viet-Nam. Les mères réclameront avec toujours plus de force le retour de leurs fils, des vivants et des morts.

NOUS VOULONS LA PAIX AU VIET-NAM

Les travailleurs protestent avec toujours plus d'énergie contre l'envoi de matériel de guerre au Viet-Nam.

Le peuple tout entier réclame la suppression du budget de guerre pour la sale guerre au Viet-Nam. Il condamne vos méthodes, qui consistent à s'appuyer sur les traîtres du Viet-Nam, les Xuan et les Bao Daï, ces corrompueurs de journaux, de journalistes, de généraux, eux-mêmes des corrompus.

Ces méthodes rappellent étrangement les méthodes de l'oc-

cupant qui, en France, s'était appuyé sur le maréchal traître Pétain et sur la collaboration vichyste.

Le peuple de France réclame la reconnaissance réelle, effective de l'indépendance du Viet-Nam, de son seul gouvernement régulier, celui de la République démocratique présidée par Ho Chi Minh et que vient de reconnaître la République populaire chinoise.

Vous auriez pu, si vous l'aviez voulu, développer des rapports d'amitié avec le peuple vietnamien. Le gouvernement de la République vietnamienne vous a fait des propositions sur la base de l'indépendance et de l'unité nationale dans le cadre de l'Union française, sur la base de la collaboration fraternelle, de l'égalité et du respect des traités librement signés.

Malgré toutes les violations, par la France, des accords signés par elle, malgré l'agression de novembre 1946, le président de la République démocratique du Viet-Nam, Ho Chi Minh, renouvelait, le 31 décembre 1946, contrairement à ce que M. Letourneau disait ce matin, de sages propositions de paix.

Il proposait :

« 1° Ordonner la cessation immédiate des hostilités sur tous les fronts; nommer et faire fonctionner immédiatement des commissions d'armistice chargées d'exécuter l'ordre de cessation des hostilités; ramener les troupes aux positions définies par les accords du 6 mars et du 3 avril et faire libérer tous les prisonniers de guerre ainsi que toutes les personnes arrêtées pour motif politique. »

Tout cela, disait la proposition, doit être achevé, au plus tard, deux semaines après l'ordre de cessation des hostilités.

« 2° Arrêter immédiatement tout convoi de troupes, tout renfort français en Indochine.

« 3° Ménager immédiatement une rencontre entre les représentants qualifiés des deux gouvernements, en l'espèce, le ministre Moutet et le président Ho Chi Minh, en vue d'arrêter sur la base de la convention du 6 mars un canevas suffisamment concret et détaillé pour le traité définitif portant notamment sur les points suivants: organisation du referendum en Cochinchine; relations diplomatiques du Viet-Nam avec les pays étrangers; organisation de la fédération indochinoise; place du Viet-Nam dans l'Union française. »

Vous n'avez pas voulu l'entendre. Il vous proposait la paix, vous avez voulu la guerre. Vous serez battus et vous le savez.

VIVE LA LUTTE DU PEUPLE VIETNAMIEN ET DU PEUPLE DE FRANCE CONTRE LEUR ENNEMI COMMUN, L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS

Quant au peuple de France, quant aux femmes de France, elles ont entendu, elles entendront l'appel de leurs sœurs des pays d'Asie; et n'en déplaise à M. Frédéric-Dupont, elles répondent:

« Sœurs des pays opprimés, nous combattons et nous combattons de toutes nos forces contre vos agresseurs.

« Sœurs vietnamiennes, nous n'oserons plus regarder droit dans le regard clair de nos enfants si nous laissons exploiter sans murmurer des enfants de huit ans. Nous n'oserons plus soutenir les regards de nos grands fils si nous ne leur expliquons pas la grande fraternité des peuples et que le devoir des fils des mères blanches, jaunes ou noires, que le devoir de ces mères elles-mêmes est de s'unir contre les ennemis du genre humain que sont les parasites impérialistes. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

« Nous poursuivrons notre lutte contre la guerre au Viet-Nam. Nous lutterons pour l'indépendance complète du peuple du Viet-Nam, nous lutterons pour le retour des tués et pour le retour du corps expéditionnaire. Nous poursuivrons avec tout le peuple la bataille contre l'envoi des troupes et de matériel de guerre. »

Je poursuis: « Nous continuerons la bataille contre le vote des crédits militaires qui écrasent le peuple de France.

« Dans l'intérêt du peuple de France, dans l'intérêt du peuple vietnamien, notre frère, nous dénonçons et nous dénoncerons les prétendus accords que vous voulez conclure avec Bao Daï.

« La cause de l'anticolonialisme, la cause de la défense des peuples contre l'impérialisme triomphera. Huit cents millions d'hommes et de femmes se sont détachés du système d'exploitation impérialiste et colonialiste. Des centaines de millions d'autres sont à leur côté dans la lutte contre vous. Elle triomphera. »

Je veux terminer.

Quoiqu'il vous en déplaise: Vive la lutte commune du peuple vietnamien et du peuple de France contre leur ennemi commun, l'impérialisme français! (Les députés siégeant à l'extrême gauche se lèvent et applaudissent longuement. — Vives exclamations sur de nombreux bancs au centre, à gauche et à droite.)

MM. les ministres regagnent le banc du gouvernement.

POUR TOUT ARGUMENT : DES INJURES

A la fin de l'intervention de Jeannette Vermeersch, le président Herriot donne la parole au ministre de la Défense nationale.

M. LE PRESIDENT. — La parole est à M. le ministre de la Défense nationale.

Jean PRONTEAU. — Voilà le ministre de la poudre d'escampette.

M. LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE. — Mesdames, messieurs, certains de nos collègues se sont étonnés de ce que le gouvernement soit resté si longtemps à son banc pendant que parlait Mme Jeannette Vermeersch.

Florimond BONTE. — C'était son devoir.

M. LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE. — Nous estimions que c'était notre devoir de nous rendre compte, par nous mêmes, jusqu'où pouvaient aller l'hystérie et l'ignominie. (*Vives protestations à l'extrême gauche. — Applaudissements sur certains bancs à gauche, au centre et à droite. — Bruit prolongé de pupitres à l'extrême gauche.*)

LE GROUPE COMMUNISTE EXIGE DES EXCUSES

A L'EXTREME GAUCHE. — Salaud! Goujat! A l'ordre!

Jeannette VERMEERSCH. — Assassins!

Florimond BONTE. — Et vous prétendez représenter la politesse et la courtoisie françaises!

André MARTY. — Affameurs d'ouvriers!

Auguste LECŒUR. — Vous voulez dissimuler vos crimes colonialistes!

Jean PRONTEAU. — Grossier personnage! Bandit! Vous n'avez pas honte?

André MARTY. — C'est le ministre des chéquards!

M. LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE. —
Mme Vermeersch a bien rempli...

Jean PRONTEAU. — Retirez vos paroles.

(*Les membres du groupe communiste scandent : Paix au Viet-Nam! En prison les chéquards! — Bruit prolongé de pupitres sur les mêmes bancs. — A droite et au centre, les députés se tournent vers M. le ministre de la Défense nationale et l'applaudissent longuement.*)

M. LE PRESIDENT. — Je propose à l'Assemblée de suspendre la séance...

M. LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE. — Je ne puis accepter, monsieur le président.

Jean PRONTEAU. — Misérable goujat!

Georges COGNIOT. — Il ne parlera pas! (*Bruit de pupitres prolongé à l'extrême gauche.*)

SUR LES MEMES BANCS. — Au banquet, les chéquards! Les goujats à la porte! Démission! Démission! Les ministres au banquet!

(*Au centre et à droite, les députés applaudissent M. le ministre de la Défense nationale.*)

M. LE PRESIDENT. — Je vais suspendre la séance... (*Dénégations au centre et à droite.*)

M. LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE. — Monsieur le président...

A L'EXTREME GAUCHE. — La paix au Viet-Nam! La paix au Viet-Nam! Grossier personnage! A la porte les ministres! Parlera pas, parlera pas! Le goujat à la porte!

A DROITE ET AU CENTRE. — Une, deux! Une, deux! (*Bruit prolongé.*)

M. LE PRESIDENT. — Voulez-vous me faire la grâce de me permettre un mot? M. de Chevigné a été mis en cause au cours de la séance. Nul ne peut le nier.

Il m'a demandé, comme c'est son droit, de prendre la parole à la fin de la séance.

André MARTY. — Pas pour des insultes? (*Exclamations et rires à gauche, au centre et à droite.*)

Auguste LECCEUR. — Je demande la parole pour un rap-

pel au règlement. (*Vives protestations au centre et à droite. — Bruit de pupitres.*)

M. LE PRESIDENT. — La parole est à M. Lecœur, pour un rappel au règlement.

Auguste LECŒUR. — M. Pleven... (*Bruit prolongé à droite et au centre.*)

M. LE PRESIDENT. — Veuillez écouter l'orateur.

Auguste LECŒUR. — Tout à l'heure... (*Bruit prolongé à droite et au centre.*)

M. Raymond TRIBOULET. — Les communistes nous insultent continuellement et ils voudraient nous donner des leçons de politesse!

Arthur RAMETTE. — C'est vous qui insultez.

Auguste LECŒUR. — Pendant le discours de Mme Vermeersch, nous avons vu les représentants du gouvernement... (*Interruptions à droite et au centre. — Bruit prolongé.*)

PLUSIEURS VOIX A DROITE ET AU CENTRE. — Ce n'est pas un rappel au règlement.

Auguste LECŒUR. — Pendant l'intervention de notre collègue Jeannette Vermeersch... (*Vives interruptions à droite et au centre.*)

Jean LLANTE. — Personne ne parlera, si notre camarade Lecœur ne parle pas. (*Vives exclamations au centre et à droite.*)

Auguste LECŒUR. — L'intervention de Mme Jeannette Vermeersch portait sur le fond du problème de la guerre au Viet-Nam. Chacun a pu se rendre compte, sur toutes les travées de l'Assemblée, que, lorsque Mme Jeannette Vermeersch définissait le problème, d'une façon qui peut ne pas plaire à tout le monde mais qui correspond à la triste réalité, comme celui de l'agression des impérialistes au Viet-Nam... (*Vives protestations à droite, au centre et sur certains bancs à gauche. — Bruit. — Applaudissements à l'extrême gauche.*)

VOIX NOMBREUSES. — Ce n'est pas un rappel au règlement!

Auguste LECŒUR. — ...les représentants du gouvernement...

M. Raymond TRIBOULET. — Vous ne les avez pas laissés parler.

Auguste LECŒUR. — ...ne voulant pas entendre, et nous les comprenons, l'énoncé de leurs crimes colonialistes, ont quitté la salle des séances. (*Exclamations au centre et à droite.*)

Ensuite, le ministre de la Défense nationale, en des termes inqualifiables... (*Protestations à droite et au centre.*)

Il n'y a que la vérité qui blesse!

On l'a bien vu, M. Pleven a employé à l'égard de notre collègue, Mme Jeannette Vermeersch, des termes que vous n'auriez tolérés, monsieur le président, d'aucun membre de l'Assemblée. (*Applaudissements à l'extrême gauche. — Vives exclamations au centre et à droite. — Bruit.*)

Nous savons parfaitement que certains représentants dits de la bourgeoisie, à laquelle s'honore d'appartenir M. Pleven, entendent souvent donner des leçons de maintien et de vertu. Nous n'en considérons pas moins les paroles de M. le ministre de la Défense nationale comme injurieuses non seulement pour notre collègue, Mme Jeannette Vermeersch, mais pour toutes les femmes françaises qui luttent de tout leur cœur. (*Applaudissements à l'extrême gauche. — Vives protestations à gauche, au centre et à droite.*)

Et nous demandons, monsieur le président, des excuses de M. le ministre de la Défense nationale. (*Applaudissements à l'extrême gauche. — Vives exclamations à gauche, au centre et à droite.*)

M. LE PRESIDENT. — Mesdames, messieurs, c'est à moi qu'appartient l'agréable privilège d'essayer de mettre fin à cet incident qui survient à la fin d'une séance où les nerfs des uns et des autres ont été mis à l'épreuve.

A L'EXTREME GAUCHE. — M. Pleven est un drôle de ministre!

André MARTY. — C'est cela, le ministre de la Défense nationale?

M. LE PRESIDENT. — La parole est à M. le ministre de la Défense nationale.

VOIX NOMBREUSES A L'EXTREME GAUCHE. — Des excuses! Des excuses!

M. LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE. — Nous entrerions dans le jeu des provocateurs en abandonnant notre sang-froid... (*Interruptions à l'extrême gauche.*)

André MARTY. — Et les excuses?

VOIX NOMBREUSES A L'EXTREME GAUCHE. — Des excuses! Des excuses!

Charles BENOIST. — Retirez votre insulte!

M. LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE. — Monsieur le président, je tiens à dire que lorsque, tout à l'heure, j'ai parlé de l'attitude de Mme Vermeersch, j'ai fait allusion notamment à un geste de Mme Vermeersch à la tribune, que la place que vous occupez, au sommet de cette Assemblée, ne vous a pas peut-être permis d'apercevoir. (*Vives interruptions à l'extrême gauche. — Applaudissements sur de nombreux bancs à gauche, au centre et à droite.*)

Florimond BONTE. — Vous étiez absent. Vous aviez fai.

Jean PRONTEAU. — Vous n'étiez pas là.

M. LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE. — Si Mme Vermeersch veut bien déclarer qu'elle regrette ce geste, je retirerai moi-même le terme que j'ai employé.

UNE RÉPONSE PLEINE DE DIGNITÉ ET DE COURAGE

Jeannette VERMEERSCH. — Permettez-moi de vous répondre.

M. LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE. — Volontiers.

Jeannette VERMEERSCH. — J'ai développé devant l'Assemblée une conception qui n'est pas la vôtre à propos de la guerre au Viet-Nam.

Je n'ai pas employé de termes injurieux. (*Exclamations et rires au centre et à droite.*)

Vous pourrez consulter le compte rendu sténographique.

En effet, je considère que, pour vous, la vérité suffit et qu'il n'y a pas besoin d'injures. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Si vous estimez que mon intervention est injurieuse pour vous, c'est donc que vous considérez que tous les faits que j'ai dénoncés sont monstrueux. Alors, vous devez cesser tout de suite

la guerre au Viet-Nam et accorder une indépendance réelle à ce pays.

Je n'ai donc pas prononcé d'injures à l'égard de qui que ce soit.

Par contre, pendant tout le cours de mon intervention, j'ai entendu des injures que j'oserai qualifier d'ignobles, et c'est en réponse à ces injures, auxquelles je n'ai pas voulu répondre par des grossièretés comme celles que j'ai entendues, que j'ai fait, c'est exact, le geste suivant. (*Jeannette Vermeersch fait un pied de nez. — Vifs applaudissements à l'extrême gauche. — Rires et exclamations sur de nombreux bancs.*)

Je suis tentée, quand je vous regarde et que je vous entends, de vous citer un proverbe du Nord, un dicton de chez nous en patois, et qui, je le reconnais, est un peu salé. Je vous le dirai...

M. LE PRESIDENT. — Non !

Jeannette VERMEERSCH. — Je le dirai en patois : « Pus in toulle din l'brin, pus que cha pue ! » (*Rires et applaudissements à l'extrême gauche.*)

Et c'est vrai. Plus on touche à vos affaires colonialistes et plus cela sent mauvais pour vous. (*Rires et applaudissements à l'extrême gauche.*)

Par conséquent, je ne retirerai le geste que j'ai fait qu'à la condition que ces messieurs retirent toutes les injures qu'ils ont proférées à mon égard. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE. — Je disais donc qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil... (*Vives interruptions à l'extrême gauche. — Bruit.*)

Auguste LECŒUR. — Des excuses !

Yves PERON. — Vous n'avez pas retiré vos paroles.

M. LE PRESIDENT. — Veuillez cesser ces interruptions.

A L'EXTREME GAUCHE. — Il ne parlera pas s'il ne fait pas des excuses.

Auguste LECŒUR. — Il s'est conduit comme un grossier personnage.

Charles BENOIST. — Monsieur le président, vous auriez dû rappeler le ministre à l'ordre. Vous ne l'avez pas fait. (*Bruit prolongé à l'extrême gauche.*)

M. LE PRESIDENT. — Monsieur le ministre, veuillez venir à la tribune.

(M. le ministre de la Défense nationale monte à la tribune. — Applaudissements à gauche, au centre et à droite. — Bruit à l'extrême gauche.)

M. LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE. — Ceux de nos collègues qui siégeaient ici... (Claquements de pupitres et bruit prolongé à l'extrême gauche.)

VOIX NOMBREUSES A L'EXTREME GAUCHE. — Des excuses! Des excuses!

M. LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE. — Ceux de nos collègues... (Bruit prolongé à l'extrême gauche.)

(Des députés siégeant à droite et au centre viennent se placer au pied de la tribune pour écouter M. le ministre.)

(Pendant l'intervention de M. le ministre de la Défense nationale, les députés siégeant à l'extrême gauche scandent : « La paix au Viet-Nam! La paix au Viet-Nam! »)

UNE TRÈS IMPORTANTE DÉCLARATION DE MAURICE THOREZ

Au cours de ce débat, le secrétaire général du Parti Communiste Français était amené à préciser la position adoptée par les ministres communistes au sein du gouvernement avant leur éviction sur l'ordre des impérialistes américains.

Maurice THOREZ. — Avec la permission de M. Coste-Floret, que je remercie, je saisis l'occasion qui m'est offerte de protester contre l'affirmation calomnieuse selon laquelle des militants communistes, lorsqu'ils appartenaient au gouvernement, auraient pu approuver la guerre criminelle menée depuis trois ans contre le peuple du Viet-Nam.

On invoque à ce propos les instructions données à M. Bollaert lors de sa nomination au poste de haut commissaire en Indochine, en mars 1947.

Les instructions de M. Bollaert, comme tous les actes du gouvernement, furent l'objet de délibérations et de discussions qui soulignaient de profondes divergences entre les ministres communistes et les autres ministres.

Sur le problème de l'Indochine, les ministres communistes n'ont cessé de défendre un point de vue conforme aux principes de l'internationalisme prolétarien, selon cette formule que vous avez entendue, monsieur Coste-Floret, dans les conseils du gouvernement : un peuple qui en opprime un autre ne saurait être un peuple libre.

La désignation de M. Bollaert, comme les instructions qui lui furent remises, portaient la marque d'un compromis auquel les ministres communistes s'étaient ralliés, afin de rester au gouvernement et d'y poursuivre leurs efforts en faveur du peuple, dans un moment où nos partenaires cher-

chaient visiblement à nous en écarter, selon les consignes des maîtres américains.

Un mois plus tard, sous le prétexte de notre soutien aux revendications si justifiées des métallurgistes parisiens, le président du Conseil nous éloignait du gouvernement.

La nomination de M. Bollaert avait la signification d'une rupture avec la politique néfaste jusqu'alors pratiquée en Indochine et qui avait abouti à la provocation et au massacre d'Haïphong, le 20 novembre 1946.

En particulier, il était convenu de faire cesser les empiètements des militaires sur le pouvoir civil et — je cite à mon tour ces instructions, qui ont été évoquées à l'Assemblée — il était convenu de **« faire observer, à tous les échelons de la hiérarchie militaire, une discipline exacte et une subordination aux directives du gouvernement »**.

En ce qui concerne les forces militaires, il était indiqué que l'effort pour le porter au niveau demandé par le commandement local serait maintenu, mais qu'il ne pourrait être sensiblement accru, la métropole n'étant pas en mesure de satisfaire les demandes supplémentaires.

La mission générale de ces forces armées — je cite — était **« de garantir la sécurité des garnisons, des lignes de communications essentielles »** dans l'esprit des accords du 6 mars 1946 auxquels se référerait le gouvernement vietnamien, le 31 décembre 1946, en demandant, par la voix de son président Ho Chi Minh, de **« ramener les troupes aux positions définies »** par ces accords.

Il n'était donc pas question, dans ces instructions, de conquête ou de reconquête.

J'avais d'ailleurs mis en garde maintes fois contre la folie criminelle d'une guerre colonialiste, profondément injuste qui serait, au surplus, longue — elle dure déjà depuis trois ans — cruelle, coûteuse pour la France comme pour le peuple du Viet-Nam, qui conduirait notre pays à de nouveaux désastres et creuserait un abîme infranchissable entre nous et le peuple vietnamien.

Le haut commissaire devait, sur place, entreprendre des négociations pour mener le plus vite possible à la cessation des hostilités. Il y a trois ans de cela !

Dans les discussions au sein du gouvernement, nous avons sans cesse affirmé que le gouvernement de la République du Viet-Nam et son président Ho Chi Minh, ayant derrière eux tout le peuple vietnamien, étaient les seuls qua-

liés pour mener les négociations avec les représentants de la France.

Soit dit en passant, la reconnaissance de la République du Viet-Nam par le gouvernement de la Chine populaire renforce encore la position et le prestige de Ho Chi Minh et de son gouvernement.

J'avais obtenu que, dans les instructions, ne figurât aucune exclusive contre Ho Chi Minh. De plus, les instructions disaient, noir sur blanc, que « **nous ne pourrions apparaître comme les restaurateurs de la dynastie royale** », c'est-à-dire qu'elles condamnaient, par avance, la restauration d'un Bao Dai maintenu sur son trône par les Japonais.

Telle fut notre attitude au gouvernement, dressés contre le colonialisme, dressés contre la guerre colonialiste, comme nous avons protesté, vous le savez bien, contre la provocation monstrueuse de Madagascar que j'avais dénoncée dès qu'il en fut question au Conseil en affirmant que les ministres et les députés communistes ne s'associeraient pas à l'odieuse machination policière montée contre les élus et le peuple de Madagascar.

Je dirai encore que, pour bien marquer le caractère du compromis passé au gouvernement, l'action du groupe parlementaire s'affirma alors en toute clarté et, sur la proposition du secrétaire général du Parti Communiste, le groupe, appliquant la décision du Comité central, refusa de voter les crédits militaires pour la poursuite de la guerre contre le Viet-Nam.

Nous voulions la paix dans l'intérêt de notre peuple, dans l'intérêt du peuple vietnamien, et nous voulions que fût respecté l'accord du 6 mars 1946 par lequel « **le gouvernement français reconnaît la République du Viet-Nam comme un Etat libre, ayant son gouvernement, son Parlement, son armée et ses finances, et faisant partie de la Fédération indochinoise et de l'Union française** ».

Cet accord a été cyniquement violé par les colonialistes qui portent la lourde responsabilité de la guerre contre le peuple du Viet-Nam. Et maintenant le peuple vietnamien considère, non sans raison, qu'il n'est plus lié par l'accord du 6 mars 1946. Il a été contraint à la défense de ses libertés et de son indépendance. Il lutte avec courage et résolution.

Nous sommes avec lui. Les travailleurs de France soutiennent le combat de leurs frères du Viet-Nam parce que c'est leur combat, le combat contre les mêmes oppresseurs,

contre les mêmes exploiters. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

**

M. Coste-Floret ayant contesté le passage de la déclaration de Maurice Thorez en s'efforçant de faire apparaître les communistes comme ayant été partisans de la restauration de la dynastie royale, le ministre de la France d'outre-mer, **M. Letourneau**, devait confirmer pleinement la déclaration de Maurice Thorez.

M. Jean LETOURNEAU, ministre de la France d'outre-mer. — Voulez-vous me permettre une précision, monsieur Coste-Floret ?

M. Paul COSTE-FLORET. — Bien sûr.

M. LE MINISTRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER. — Le texte cité par M. Maurice Thorez est exact.

On peut lire, page 5 du document que nous possédons les uns et les autres :

« Les organes traditionnels devront être remis en place, mais nous ne pouvons apparaître comme les restaurateurs de la dynastie royale. »

DEUX LIVRES QUE VOUS VOUS DEVEZ DE LIRE
ET DE FAIRE LIRE

FILS DU PEUPLE

de Maurice THOREZ

Prix : 150 francs

La REVOLTE de la MER NOIRE

d'André MARTY

Prix : 400 francs

Livres de fidélité à la cause du peuple, à l'internationalisme
prolétarien et à l'Union Soviétique,
qu'il faut lire pour être armé dans l'action
Deux livres contre les fauteurs de guerre

Passez vos commandes au C.D.L.P., 142, boulevard Diderot,
Paris (XII^e). — C.C.P. : 4629-39

DIFFUSEZ LA BROCHURE DE MASSE

LES HEURES GLORIEUSES DE LA MER NOIRE

d'André MARTY

Une forte plaquette 25 fr.

Passez vos commandes au C.D.L.P., 142, boulevard Diderot,
Paris (XII^e). — C.C.P. : 4629-39



**POUR LUTTER CONTRE LES FAUTEURS DE GUERRE
POUR LA PAIX IMMÉDIATE AU VIET-NAM**

J'adhère au Parti Communiste Français

Nom et prénoms âge profession

Adresse Lieu de travail

Le Signature :

Adressez votre adhésion au Parti Communiste Français, soit au siège de la section de votre localité ou de la la fédération de votre département, soit au siège du Comité Central, à Maurice Thorez, 44, rue Le-Peletier, Paris (9^e).

l'Humanité

ORGANE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Fondateur : Jean Jaurès
Rédacteur en chef (1926-1937)
VAILLANT-COUTURIER

Directeur :
Marcel CACHIN
Député de Paris

le journal du peuple

Le journal qui lutte pour une vie meilleure
et le respect des libertés démocratiques.

Le journal que redoutent les valets de
l'impérialisme américain.

Le journal qui combat pour l'indépendance
nationale et pour la paix.

DOIT ÊTRE LU PAR TOUS

les communistes, tous les travailleurs, tous les répu-
blicains, tous les patriotes, tous les amis de la paix.



ABONNEMENT :

1 an, 2.100 fr. ; 6 mois, 1.100 fr. ; 3 mois, 600 fr. ; 1 mois, 205 fr.
Compte chèque postal Paris 24-18 - 37, rue du Louvre - Paris (2^e arrt.)



S. E. D. I. C. (S.A.R.L.)
18, r. du Croissant, Paris (2^e)

PRIX : 10 fr.